CINQUIÈME RAPPORT ANNUEL
1983-1984

FC
2919
I57
1983/1984

Institut québécois de recherche sur la culture

13-0003809

Institut québécois de recherche sur la culture

CINQUIÈME RAPPORT ANNUEL
1983-1984

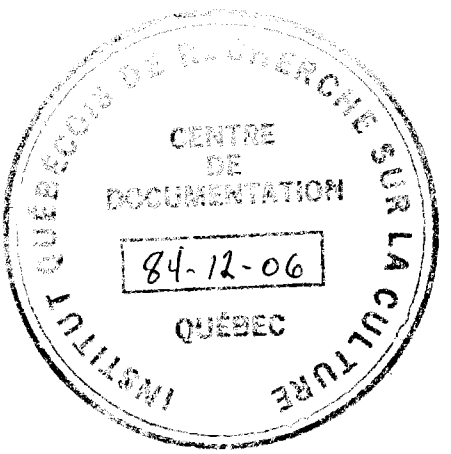

Dépôt légal — 3e trimestre 1984
Bibliothèque nationale du Québec
ISBN 2-89224-044-1

Québec, le 10 août 1984

Monsieur Clément Richard
Ministre des Affaires culturelles
Gouvernement du Québec
QUÉBEC (Québec)

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous soumettre le cinquième rapport annuel de l'Institut québécois de recherche sur la culture.

Permettez-moi de souligner, cette année encore et pour compléter ce rapport, la qualité du travail et le dévouement dont fait preuve le personnel de l'Institut.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de ma haute considération.

Le président,

Fernand Dumont

Fernand Dumont

Membres et personnel de l'Institut québécois de recherche sur la culture

1. Le Conseil de l'Institut

M. Fernand DUMONT, président Professeur à l'Université Laval	Du 1er décembre 1979 au 30 novembre 1984
M. Jean GAGNÉ, directeur général [1]	Du 1er décembre 1979 au 30 novembre 1984
M. Gérard BOUCHARD Professeur à l'Université du Québec à Chicoutimi	Du 14 décembre 1983 au 13 décembre 1987
M. Fernand DANSEREAU Cinéaste	Du 5 décembre 1979 au 4 décembre 1983
Mme Nadia FAHMY-EID, vice-présidente Professeure à l'Université du Québec à Montréal	Du 5 décembre 1979 au 4 décembre 1983
Mme Madeleine FERRON Écrivain	Du 12 novembre 1980 au 11 novembre 1984
M. Fernand HARVEY Chercheur de l'Institut	Du 12 novembre 1980 au 11 novembre 1984
Mme Gabrielle LACHANCE Chercheure de l'Institut	Du 12 novembre 1980 au 11 novembre 1983
Mme Danielle LAFONTAINE-BOYER [2] Professeure à l'Université du Québec à Rimouski	Du 5 décembre 1979 au 4 décembre 1982
M. Richard F. SALISBURY [2] Professeur à l'Université McGill	Du 5 décembre 1979 au 4 décembre 1982

1. A remis sa démission le 6 mars 1984.
2. A siégé au Conseil jusqu'au 14 décembre 1983.

M. Gilles TREMBLAY [3] Professeur au Conservatoire de musique de Montréal	Du 14 décembre 1983 au 13 décembre 1987

MM. Léo JACQUES et Georges LAMY participent aux réunions du Conseil.

2. Le Comité exécutif

M. Jean GAGNÉ, président [1]	
M. Fernand DUMONT	
Mme Nadia FAHMY-EID	Du 1er juillet 1982 au 1er juillet 1984
Mme Madeleine FERRON	Du 1er juillet 1982 au 1er juillet 1984

MM. Léo JACQUES et Georges LAMY participent aux réunions du Comité exécutif.

3. Le Comité scientifique

M. Fernand DUMONT Directeur scientifique, président	Du 11 avril 1980 au 30 novembre 1984
M. Jean GAGNÉ [1] Directeur général	Du 11 avril 1980 au 30 novembre 1984
M. Pierre ANCTIL Chercheur	Du 5 novembre 1981 au 4 novembre 1983
M. Paul AUBIN Chercheur	Du 21 décembre 1983 au 21 décembre 1984
M. Gary CALDWELL Chercheur, responsable de chantier	Du 29 octobre 1982 au 28 octobre 1985
Mme Renée DANDURAND Chercheure	Du 21 décembre 1983 au 21 décembre 1984

3. A remis sa démission le 9 avril 1984.

M. Fernand HARVEY Chercheur, responsable de chantier	Du 29 octobre 1982 au 28 octobre 1985
Mme Denise LEMIEUX Chercheure, responsable de chantier	Du 29 octobre 1982 au 28 octobre 1985
M. Maurice LEMIRE Chercheur, responsable de chantier	Du 21 décembre 1983 au 21 décembre 1985

MM. Léo JACQUES, Georges LAMY et Alain VINET participent aux réunions du Comité scientifique.

4. **Le personnel administratif**

M. Fernand DUMONT, président, directeur scientifique

M. Léo JACQUES, secrétaire général

M. Georges LAMY, directeur administratif

Mme Ginette BELLEAU, secrétaire

Mme Hélène L.-BERNIER, réceptionniste-dactylographe

Mme Nicole BRUNET, secrétaire

Mme Louise GAUTHIER-DUQUET, bibliotechnicienne

Mme Diane FLEURANT, secrétaire principale

Mme Nicole LAFLAMME, adjointe au directeur administratif

Mme Brigitte LAMBERT, sténographe

(Mme Andrée LAMONDE, réceptionniste-dactylographe)

Mme Flora LEBLANC, sténographe

Mme Ghislaine MAROIS, secrétaire principale

Mme Mariette MONTAMBAULT, secrétaire

Mme Diane MORIN, réceptionniste-dactylographe

M. Rosaire MORIN, agent culturel

(Mme Jocelyne MULLIN, dactylographe)

M. Claude PARIS, préposé aux services auxiliaires

Mme Pierrette POITRAS, secrétaire

M. Simon RUEL, agent culturel

Mme Claire SAVARD, agent de bureau

M. Alain VINET, associé à la direction scientifique

(...) Le nom entre parenthèses indique que la personne n'est plus à l'emploi de l'Institut au 31 mars 1984.

5. Les chercheurs associés [4]

M. Michel AMYOT, Conseil de la langue française

M. Alfred DUMAIS, professeur à l'Université Laval

M. Jean-Charles FALARDEAU, professeur émérite à l'Université Laval

M. Marcel FOURNIER, professeur à l'Université de Montréal

M. Gabriel GAGNON, professeur à l'Université de Montréal

Mme Nicole GAGNON, professeure à l'Université Laval

M. Bruno JEAN, professeur à l'Université du Québec à Rimouski

M. Jean-Pierre KESTEMAN, professeur à l'Université de Sherbrooke

M. Benoît LACROIX, professeur émérite à l'Université de Montréal

M. Yvan LAMONDE, professeur à l'Université McGill

Mme Renée LEGRIS, professeure à l'Université du Québec à Montréal

M. Jacques LEMAY, professeur à l'Université du Québec à Rimouski

M. Raymond MONTPETIT, professeur à l'Université du Québec à Montréal

M. Yvan MORIN, professeur au cégep de Rimouski

M. Claude OTIS, professeur au cégep de Matane

M. Pierre PAGÉ, professeur à l'Université du Québec à Montréal

M. Marcel RIOUX, professeur à l'Université de Montréal

M. Ronald RUDIN, professeur à l'Université Concordia

M. Peter SOUTHAM, professeur à l'Université de Sherbrooke

6. Les chercheurs et collaborateurs

Les noms des chercheurs et de la plupart des collaborateurs apparaissent au long du présent rapport ; la liste est dressée en annexe avec celle des recherches en cours du 1er avril 1983 au 31 mars 1984.

4. Liste au 12 avril 1984.

INTRODUCTION

L'Institut québécois de recherche sur la culture comptera, en décembre 1984, cinq années d'existence. Nous avons tâché de mener à bien le plan de travail que le Conseil avait adopté au début ; après avoir tracé, l'an dernier, un bilan de la première étape, nous nous sommes engagés dans une deuxième phase de développement. Ce cinquième rapport annuel fait le point.

Comme à l'accoutumée, une première partie présente un état de la recherche. Une deuxième section traite des principales activités complémentaires de la recherche, de nos publications et de l'aménagement des services. Une troisième partie réunit des documents utiles, dont les états financiers.

Première partie

ÉTAT DE LA RECHERCHE

Dans le précédent rapport annuel, nous avons décrit le deuxième plan de développement de la recherche adopté par le Conseil de l'Institut au printemps 1983. Nous ne nous étendons pas à nouveau là-dessus, sauf pour rappeler l'essentiel.

À partir de l'expérience acquise, nous avons défini cinq grands axes de recherche : les conditions féminine et masculine, les générations, la famille ; les communautés ethnoculturelles ; la culture populaire ; l'institutionnalisation de la culture ; les histoires régionales. Chacun de ces vecteurs a donné lieu à la création d'un « chantier » dont est responsable un chercheur senior. La principale fonction de celui-ci est d'animer une équipe, où, malgré la diversité des projets, des échanges fructueux soient possibles quant à l'élaboration des problématiques.

Cette ambition se réalise. Chaque mois, le comité scientifique évalue le cheminement des projets ; périodiquement les équipes sont aussi évaluées. Tout cela dans un remarquable esprit de collaboration.

Il reste beaucoup à faire. Cependant, tenant compte de la modestie relative de nos moyens, il n'est pas question pour l'instant de diversifier plus encore nos chantiers de travail. Il faut les consolider davantage, quitte à ce que, au cours des années qui viennent, certains d'entre eux fassent place à d'autres. Un centre de recherche doit écarter la versatilité ; il ne doit pas, pour autant, se figer dans ses orientations premières.

Sans modifier la répartition des chantiers récemment dessinée, il semble toutefois que, pour chacun d'entre eux, un accent plus ferme doive être mis sur l'analyse de problèmes aigus, circonscrits, de notre société. Cette question fait actuellement l'objet d'échanges suivis au comité scientifique et au Conseil de l'Institut. Ainsi, nous envisageons de produire une série de courtes études, accessibles au grand public, sur des questions qui affectent la quotidienneté de la culture.

Ce qui ne veut pas dire que nous allons négliger la recherche au sens classique du terme. La préoccupation scientifique doit demeurer le souci premier d'un Institut comme le nôtre, la garantie du sérieux qu'il peut apporter par ailleurs à l'examen des problèmes de l'heure.

On trouvera ci-après un état sommaire des travaux en cours, réparti selon les cinq chantiers de la recherche.

I

LES CONDITIONS FÉMININE ET MASCULINE ; LES GÉNÉRATIONS ; LA FAMILLE

Responsable : Madame Denise Lemieux

À l'intérieur du regroupement de chercheurs de diverses disciplines autour d'une problématique touchant les rapports de sexes et d'âges ainsi que les groupes familiaux, voici l'état des recherches pour chacun des projets poursuivis ou amorcés au cours de l'année 1983-1984.

Familles monoparentales

Mesdames Renée Dandurand et Lise St-Jean ont continué leur recherche sur les familles monoparentales au Québec. Rappelons qu'il s'agit d'une étude d'ethnologie de la famille, menée selon une approche qualitative, les données étant constituées d'une trentaine de récits de vie recueillis auprès de parents responsables de familles monoparentales.

On sait que depuis une quinzaine d'années, le Québec a connu une forte hausse de ces foyers monoparentaux, plus importante que celle que l'on a pu observer dans les autres provinces canadiennes. Le phénomène n'est pas spécifique à notre pays ; on le retrouve, avec des variantes, dans les sociétés industrielles d'Occident, aussi bien que dans les pays du Tiers-Monde. Cette mutation sociale, qui touche des institutions fondamentales, le mariage et la famille, nous est connue au Québec par des statistiques officielles et par quelques analyses encore fragmentaires.

L'étude entreprise par mesdames Dandurand et St-Jean cherche à aller au-delà des connaissances encore très parcellaires du phénomène : d'abord en explorant auprès des informateurs et des informatrices les événements, les pratiques et les significations de la vie privée ou de la sphère domestique ; ensuite en mettant ces éléments de la vie privée en relation avec des institutions sociales (mariage, famille, État, marché du travail, etc.) qui, sans que la chose soit souvent très visible, impriment leur marque sur les destins personnels.

L'analyse apporte une lumière inédite sur des aspects peu explorés jusqu'ici : par exemple, la façon dont est vécue la rupture des couples, et les ententes des parents en ce qui touche les biens du ménage et la responsabilité des enfants. D'autres aspects sont illustrés et documentés par les témoignages reçus, telle la pauvreté des foyers monoparentaux, dont l'indication statistique nous est bien connue.

Malgré (ou est-ce à cause de ?) la richesse du matériel recueilli, l'étape de l'analyse s'est avérée plus complexe qu'il avait été prévu. Les méthodologies qualitatives, en particulier celles qui touchent aux « récits de vie croisés », soulèvent des problèmes. La recherche paraît avoir surmonté ces obstacles et la rédaction est en cours.

Vie quotidienne et cycle de vie des femmes

Les indices démographiques et sociologiques révèlent d'importantes modifications dans le cycle de vie des femmes depuis un siècle : scolarisation, âge au mariage, nombre d'enfants, rapports au marché de l'emploi, longévité, divortialité, veuvage... Pourtant, on connaît peu de choses sur les changements des modèles culturels et des pratiques quotidiennes liées à ces transformations. C'est dans cette perspective que mesdames Denise Lemieux et Lucie Mercier ont entrepris une étude exploratoire sur la vie quotidienne des femmes en fonction des cycles de vie.

Est terminée une première phase de la recherche comportant un relevé de la littérature scientifique sur l'âge, les cycles de vie individuelle et familiale, les rites de passage, ainsi que les pratiques et rituels de la vie quotidienne. Est également complété l'inventaire des autobiographies écrites et des documents personnels qui serviront à repérer les modèles culturels ayant influencé l'existence des femmes du début du siècle. L'analyse de cette documentation est commencée.

La deuxième étape de la collecte des données est en cours. Une quarantaine de récits de vie ont été réalisés au cours de cette année pour rejoindre des dimensions plus contemporaines des phénomènes explorés. La

transcription intégrale de ces entrevues laisse déjà entrevoir un certain nombre de ruptures et de continuités aux niveaux des attitudes, des comportements et des pratiques. Pour la prochaine année, l'analyse et l'interprétation de ces deux types de données qualitatives devraient conduire à la formulation d'hypothèses et d'interprétations sur les changements culturels reliés à l'âge.

Âge et culture : la transition à l'âge adulte

La question posée, celle de la transition à l'âge adulte, déborde l'étude d'une catégorie d'âge spécifique pour nous situer d'emblée dans l'analyse du processus qui conduit toute personne d'un âge à un autre. Aussi s'agit-il moins de faire une sociologie des jeunes que de porter attention à un groupe particulier d'individus qui en sont à un certain stade de leur cycle de vie et ce, dans un contexte socio-historique précis. Définissant ce stade comme transition à l'âge adulte, on porte moins attention aux facteurs qui tendent à constituer la jeunesse en une catégorie sociale distincte et en une sous-culture spécifique, qu'aux mécanismes d'ordre à la fois structural et symbolique qui inscrivent les jeunes dans la plus vaste dynamique sociale.

Dans cette dynamique, l'une des composantes principales demeure le travail. Un premier volet du projet concerne l'étude du processus pratique et symbolique d'insertion des jeunes dans l'univers des occupations. Ce premier volet, auquel travaille monsieur Léon Bernier, comporte une première étape, de nature macro-sociologique, réalisée à partir du matériel longitudinal de la recherche ASOPE, et qui se terminera en février 1985. Sera alors amorcée une démarche plus qualitative sur la base de récits de vie.

Le second volet concerne la formation d'une identité socio-affective aux abords de la vie adulte ; il concerne ce processus d'élaboration de l'identité sociale qui incombe plus directement à l'individu, et met en jeu certaines composantes plus diffuses et globales de la personnalité. Madame Isabelle Perrault y engage dès à présent la réflexion dans une perspective micro-sociologique, attentive au vécu des destins singuliers, et qui inspirera une démarche de terrain auprès de jeunes adultes.

Les rôles innovateurs féminins

Dans l'analyse des changements en cours sur la condition des femmes, une réflexion doit se poursuivre du côté de la définition des comportements innovateurs féminins souvent conceptualisés à partir de catégories et de valeurs issues de secteurs du travail traditionnellement masculins. Peut-on imaginer une seule avenue de recherche pour expliquer des comportements

de femmes qui sont nouveaux par rapport à ceux des générations précédentes ? Peut-on penser que l'étude des comportements féminins, à l'intérieur de sociétés industrielles où s'observe la division sociale et sexuelle du travail, se réalise à partir des mêmes cadres et instruments d'analyse ? Peut-on occulter le *travail invisible* des femmes à l'intérieur des fonctions familiales ou d'activités non rémunérées ?

Afin de pousser une réflexion à la fois théorique, méthodologique et pratique sur cette notion d'innovation, mesdames Renée Cloutier et Louise Caron ont réuni six groupes de femmes partageant une activité homogène, afin de les interroger sur leur perception de l'innovation et sur leurs interprétations des sources de leurs conduites innovatrices. Membres du personnel d'hôtellerie, travailleuses du textile, enseignantes, femmes éducatrices de leurs enfants, femmes collaboratrices, secrétaires, se sont prêtées avec enthousiasme à ces rencontres. Une première analyse des données recueillies a été présentée dans le cadre de l'ACFAS, en 1984.

II

LES COMMUNAUTÉS ETHNOCULTURELLES

Responsable : Monsieur Gary Caldwell

Au moment où s'ouvrait à l'IQRC le chantier sur les communautés culturelles, la société québécoise subissait une mutation sociodémographique d'une importance capitale. Il était devenu évident que les communautés ethniques autres que francophones étaient un enjeu majeur dans la dynamique démographique du Québec. Il était donc urgent de mieux comprendre ces éléments importants et divers de la société québécoise en mutation. Toutefois, à ce moment-là, il n'existait pas encore au Québec de véritable tradition intellectuelle dans le domaine des études ethniques. Depuis, une telle tradition s'est développée et ce, au point où toutes les universités du Québec et plusieurs centres de recherche étudient maintenant les communautés ethnoculturelles. Les thèses, articles et rapports de recherche circulent davantage ; les colloques et autres échanges moins formels se multiplient.

L'Institut a contribué activement à l'élaboration d'une telle tradition avec la production de divers articles (messieurs Caldwell et Anctil), d'un bilan analytique des études ethniques au Québec (monsieur Caldwell), avec les travaux de monsieur Fernand Harvey sur les perceptions des francophones du Québec sur le fait ethnique, la production d'une bibliographie sur les Juifs du Québec (monsieur Rome, mesdames Nefsky et Obermeir), de profils synthèses sur les Grecs et sur les Juifs, recueil d'articles sur les anglophones du Québec (messieurs Caldwell et Waddell).

Les chercheurs ont participé activement au développement de réseaux d'échanges et de collaboration entre plusieurs intellectuels et centres de

recherche travaillant dans le domaine des études ethnoculturelles. Ainsi monsieur Pierre Anctil et madame Paule Obermeir travaillent à la préparation du colloque de l'Association canadienne des études ethniques qui aura lieu à l'automne 1985.

Notre préoccupation majeure est maintenant d'arriver à mieux saisir les modalités passées et présentes d'insertion des communautés ethnoculturelles dans la métropole montréalaise, port d'entrée et lieu de résidence de la très grande majorité des nouveaux Québécois. C'est à Montréal que se joue l'avenir de la société québécoise ; il est donc important de mieux comprendre la dynamique sociale qui influe sur l'intégration ou la non-intégration des communautés ethnoculturelles à la métropole. Les outils choisis pour atteindre une meilleure compréhension de cette dynamique sont, d'un côté, « le projet Montréal » et, de l'autre, une série d'études à caractère ethno-historiographique sur différentes communautés.

Le projet Montréal

Le travail s'effectue simultanément à deux niveaux : le profil sociodémographique et l'enquête sociologique. Pour le profil sociodémographique, nous utilisons les données de deux recensements (1971 et 1981) portant sur 41 groupes classés selon leur lieu de naissance et 36 groupes classés selon l'origine ethnique déclarée que nous examinons à l'aide de 13 variables. Ces données, commandées auprès de Statistique Canada en collaboration avec l'INRS-Urbanisation, permettront de dégager une perspective comparative et chronologique de la vie de ces communautés au sein de la société montréalaise. Cette partie du projet est réalisée en collaboration avec les centres de recherche du ministère des Communautés culturelles et de l'Immigration et le Conseil de la langue française. L'enquête sociologique nous permettra d'examiner en profondeur six communautés issues du profil sociodémographique. Le questionnaire, qui couvre douze dimensions de l'expérience sociale de ces communautés et qui comprend près de 300 questions, sera administré à 200 répondants de chacune des six communautés choisies.

Études ethno-historiographiques

Pour ce qui est des études à caractère ethno-historiographique, celle qui porte sur la presse juive (monsieur Anctil) et celle qui concerne les hispanophones (monsieur Gosselin) sont maintenant complétées. Une autre manifestation de notre intérêt pour l'insertion des communautés culturelles à Montréal est en train de se concrétiser dans la production du numéro thématique de *Recherches sociographiques* sur les groupes ethniques à Montréal qui comprendra, entre autres, un article théorique de monsieur Pierre

Anctil, un texte de madame Denise Helly sur les Chinois et un autre, de monsieur Jean-Pierre Gosselin, sur les hispanophones. Dans la même ligne d'intérêt, nous sommes engagés dans la production d'un livre sur le quartier chinois de Montréal (madame Helly) ; un projet sur les arabophones (madame Norma Salem) est en train de se concrétiser.

Nous ne possédons pas suffisamment de données ni même de vues d'ensemble sur l'histoire des collectivités ethniques qui se sont établies à Montréal à la fin du XIXe siècle, et même avant dans certains cas. Cette lacune empêche toute tentative de conceptualisation ou de théorisation valable concernant cet objet de recherche important. L'examen des pratiques quotidiennes et des processus de survie économique des communautés ethnoculturelles s'impose donc au plus tôt.

Les travaux sur les anglophones du Québec continuent de progresser. La dernière étape de l'étude longitudinale sur les trajectoires migratoires de 900 jeunes anglophones entre 1971 et 1982 est terminée. Les travaux de monsieur Gary Caldwell et de madame Nora McCardell sur les cultivateurs anglophones du Comté de Stanstead ont pris une envergure plus large et une perspective longitudinale (1973 à 1983) : un rapport devrait paraître cette année. De plus, l'histoire des anglophones du Québec (monsieur Ronald Rudin) en est maintenant à l'étape de rédaction finale. Enfin l'Institut a accepté de publier, en anglais, une bibliographie annotée sur la tradition culturelle anglaise au Québec, à laquelle madame Obermeir continue de travailler. La production de cette bibliographie sélective, qui se veut un outil de développement culturel et pédagogique en plus d'être un instrument de travail, est avancée ; elle est rendue possible, en partie, grâce à une contribution du Secrétariat d'État.

III

LA CULTURE POPULAIRE

Responsable : Monsieur Fernand Harvey

Au cours de l'année 1983-1984, le chantier sur la culture populaire a réduit le nombre de ses activités. Des projets amorcés depuis 1980 ont été menés à terme et plusieurs manuscrits ont été déposés. De nouvelles publications ont vu le jour et d'autres sont en préparation. La principale activité du chantier demeure pour l'instant le projet sur la culture industrielle de la Basse-ville de Québec (1880–1950). De nouveaux projets sont envisagés pour l'automne 1984.

Problématique historique de la culture populaire

Divers projets, dus à l'initiative de monsieur Yvan Lamonde, sur des aspects historiques de la culture populaire sont maintenant terminés. Au cours de l'année 1983-1984, les résultats de recherche de deux groupes de travail ont été publiés. Un numéro spécial de la revue *Loisir et Société* (printemps 1983) a réuni les textes de dix collaborateurs sur le thème *Loisir et culture populaire au Québec, 19e et 20e siècles*. Par ailleurs, la revue de l'Institut, *Questions de culture* (n° 5) a été consacrée au thème des *Régions culturelles*. Les collaborateurs de ce numéro se sont penchés sur les changements culturels en milieux rural et urbain survenus au Québec de 1800 à 1930. Un manuscrit portant sur l'histoire du Parc Sohmer sera déposé incessamment.

Religion populaire

Le Père Benoît Lacroix poursuit ses recherches sur la religion populaire, assisté de madame Lucille Côté. Les actes du récent colloque sur la religion populaire tenu à l'Université Laval en septembre 1982 ont été édités en collaboration avec monsieur Jean Simard. Ce colloque abordait le thème des rites, des rituels et des croyances populaires. Le manuscrit d'une bibliographie sélective sur la religion traditionnelle au Québec (1900-1980) a également été déposé récemment, sous la signature du Père Benoît Lacroix et de madame Madeleine Grammond.

Les pratiques émancipatoires en milieu populaire

Ce projet dirigé par messieurs Gabriel Gagnon et Marcel Rioux est terminé depuis un an. Deux manuscrits ont été déposés au comité des publications pour fins d'évaluation scientifique. Le manuscrit de madame Andrée Fortin s'intitule : « Les plateaux de la Balance. Essai sur le Rézo coopératif d'alimentation saine du Québec », et celui de monsieur Jean-Pierre Dupuis : « Les hauts et les bas du Regroupement des organismes communautaires et culturels de Rimouski ».

La culture industrielle

Monsieur Fernand Harvey, assisté de mesdames Micheline Gaulin, Louise Gauthier et Doris Drolet et de monsieur Yves Beauregard a poursuivi ses recherches sur la culture industrielle des quartiers de St-Roch, St-Sauveur et St-Malo, dans la Basse-ville de Québec. Ce projet, subventionné par le Conseil de recherche en sciences humaines du Canada, a pour objectif de saisir les rapports entre l'environnement de quartier et les représentations que les ouvriers se font de leur vécu durant la période de l'industrialisation dite « classique », soit de 1800 à 1950. Il s'agit, en somme, de montrer l'évolution historique des rapports entre un espace urbain et la culture que cet espace produit sans pour autant négliger la relation inverse : la production de l'espace par les rapports économiques et la culture.

Au cours de l'année 1983-1984, un important travail documentaire a été réalisé : bibliographie sur les quartiers étudiés, dépouillement de journaux, constitution d'un fichier des usines et d'un fichier de cartes et de photos. Plusieurs fonds déposés aux archives de la ville de Québec ont également été dépouillés, notamment l'important fonds du Commissariat de l'Industrie qui permet de dégager les stratégies industrielles des entreprises de l'époque. Parallèlement, une enquête exploratoire a été réalisée auprès de personnes

âgées de ces quartiers dans le cadre d'un stage effectué à l'Institut par deux étudiants en anthropologie de l'Université Laval : madame Hélène Marchand et monsieur Ignaki Olazabal.

Les recherches préparatoires à la rédaction d'un rapport se poursuivront au cours de l'année qui vient sur le double front de la documentation et de l'enquête orale.

Autres projets

Dans le cadre de la réorientation du chantier sur la culture populaire amorcée depuis un an, deux nouveaux thèmes de recherche ont été retenus par le comité scientifique de l'Institut. Il s'agit des comportements culturels liés au chômage et de l'impact culturel des nouvelles technologies. Ces deux nouveaux projets seront mis en œuvre durant l'automne 1984. Ils correspondent, croyons-nous, à d'importantes questions d'actualité qui méritent d'être abordées sous l'angle de la culture populaire.

IV

L'INSTITUTIONNALISATION DE LA CULTURE

Responsable : Monsieur Maurice Lemire

Plusieurs projets arrivent à maturité. C'est le cas du projet de madame Gabrielle Lachance qui a remis un volumineux dossier sur l'industrialisation de la culture. Cette recherche aborde le phénomène de l'industrialisation des produits de culture sous l'angle des changements culturels et des problèmes d'identité qui s'ensuivent. Des entrevues auprès d'une trentaine de spécialistes de la question ont permis de faire ressortir les principales difficultés rencontrées de même que les atouts des quatre secteurs d'investigation : l'artisanat et les métiers d'art, les arts d'interprétation, le cinéma et les livres. Le numéro 7 de la revue *Questions de culture*, en préparation sous la responsabilité de madame Lachance, traite de quelques aspects du même phénomène.

Madame Vivian Labrie a également déposé un important manuscrit intitulé « Alphabétisés : essais sur l'écriture et le savoir-lire dans la culture ». Cet ouvrage est constitué de sept essais d'une centaine de pages qui tentent chacun d'explorer une facette de la présence et de l'usage de l'écriture dans une culture où chacun est désormais censé être alphabétisé : liens entre le savoir-lire obligatoire, le pouvoir et les idéologies dominantes, possibilités comparées de l'écriture comme moyen de parole, présence de l'alphabet et du signe dans l'espace, lecture dans la vie quotidienne des lecteurs, symbiose entre l'enchaînement des lectures et histoire de vie de la personne, usage de la lecture pour entrer dans les mondes imaginaires, et participation de la voie écrite au réseau collectif de transmission de l'héritage culturel.

Monsieur Jean-Paul Baillargeon a fait parvenir à plusieurs spécialistes la première version de son recueil de statistiques culturelles. À la lumière des remarques qu'il a recueillies, il prépare une refonte à l'usage de divers organismes publics. Il en tirera un livret méthodologique et il rédigera un ouvrage de vulgarisation sur ce sujet.

Monsieur Maurice Lemire a déposé la première tranche de sa recherche sur « La formation de l'imaginaire québécois (1760–1867) ». Dans cet essai il tente de montrer comment un imaginaire populaire qui a présidé à l'élaboration du monde québécois est récupéré par l'élite pour le mettre en accord avec les idéologies dominantes. Cette recherche aura un second volet qui s'effectuera à partir du corpus littéraire de 1868 à 1939.

Nouveaux projets

Les nouveaux projets de recherche inscrits au chantier portent plus spécifiquement sur l'institutionnalisation. Avec la collaboration de madame Christine Veilleux et de monsieur M'Hammed Mellouki, madame Thérèse Hamel retrace l'évolution de la formation des maîtres au Québec de 1939 à 1984. Sa recherche se situe dans la problématique globale de l'évolution de l'institutionnalisation de la formation des maîtres et de son influence sur la professionnalisation du métier, saisies à travers un moment charnière : le passage de la formation des maîtres de l'école normale à l'université. Cette étude tentera de cerner pourquoi la formation des maîtres s'est élevée dans la hiérarchie scolaire, comment s'est effectué ce passage et quelles furent les conséquences de ces transformations sur le métier d'enseignant.

De son côté, monsieur Maurice Lemire s'attachera à reconstituer « les débuts de l'institution de la littérature québécoise au XIXe siècle ». Voyant que la littérature est un des seuls moyens qu'ils aient d'assurer leur identité nationale, les Canadiens songent très tôt aux moyens de s'en donner une. Mais ils la veulent si parfaite qu'ils commencent par émettre les lois avant de produire les textes. Ils élaborent des théories esthétiques qui la sous-tendent, ils déterminent les genres à privilégier et fixent les paramètres de la critique et des instances de consécration. La question de l'institutionnalisation de la culture a aussi donné naissance à un groupe de recherche formé de messieurs Fernand Dumont, Jacques Dufresne, Marcel Fournier, Florian Sauvageau, Maurice Lemire et de madame Thérèse Hamel. Ce groupe se propose d'étudier de façon plus précise le phénomène d'institutionnalisation au Québec de 1940 à 1980. Pour ce faire quatre secteurs témoins ont été provisoirement retenus : la littérature, l'éducation, la science et l'information. Cette sélection a été faite en tenant compte notamment de la disponibilité des personnes et de l'avancement des études déjà en cours dans ces secteurs. Le

groupe, déjà au travail depuis le mois de janvier, a d'abord procédé à un inventaire de la question pour en arriver à formuler une problématique commune qui permettra de soumettre chacun des champs d'investigation à un questionnement commun. Vu sous divers angles, le problème de l'institutionnalisation devrait prendre un relief qui révélera la place qu'il occupe dans la vie des Québécois.

Cette recherche, encore dans sa phase exploratoire, devrait atteindre sa vitesse de croisière au cours de l'année qui vient alors que se dessineront des objectifs plus particuliers.

Enfin, le Traité d'anthropologie médicale étant terminé, messieurs Dumont et Dufresne songent à un ouvrage semblable, sur la religion cette fois.

V

LES HISTOIRES RÉGIONALES

Responsable : Monsieur Fernand Harvey

L'objectif à long terme est de réaliser une synthèse historique de chacune des régions du Québec, des origines à nos jours. Chaque synthèse devra intégrer les différents aspects de la vie collective régionale : peuplement, économie, organisation sociale, culture. De plus, chaque ouvrage veut atteindre un double objectif : s'appuyer sur une méthodologie scientifique rigoureuse tout en étant écrit dans un langage accessible au grand public. Chaque projet, d'une durée moyenne de trois ans, met à contribution les ressources conjointes de l'Institut et du milieu régional concerné, tant sur le plan humain que financier.

Depuis la mise en œuvre du projet en 1981, on a publié une *Histoire de la Gaspésie* (IQRC-Boréal Express, 1982). Depuis lors, trois autres projets ont été mis en chantier : Laurentides, Cantons de l'Est et Bas-Saint-Laurent.

Les projets en cours

Le projet d'histoire des Laurentides est sous la direction de monsieur Serge Laurin, assisté de messieurs Richard Lagrange, Vincent Ouellet et de madame Danielle Soucy. Il se terminera en décembre 1984. L'étape de la recherche documentaire est pratiquement terminée. L'été et l'automne 1984 seront consacrés à la rédaction finale du manuscrit.

Le projet d'histoire des Cantons de l'Est est sous la direction de monsieur Jean-Pierre Kesteman, en collaboration avec monsieur Peter Southam, tous deux professeurs au département d'histoire de l'Université de Sherbrooke, et de monsieur Daniel Fournier, chercheur à l'IQRC. L'équipe a pu également bénéficier du travail de trois assistantes de recherche : mesdames Hélène Cadieux, Chantal Desloges et Ginette Provost-Bernier. Au cours des quinze premiers mois de son existence, l'équipe a réalisé un inventaire des sources municipales de Granby, Sherbrooke et Thetford en plus de mettre au point des outils méthodologiques concernant une classification socio-professionnelle. Au cours de cette période, plusieurs textes d'analyse préliminaire ont également été rédigés concernant principalement le processus d'industrialisation et d'urbanisation de la région. Le projet se poursuit normalement et devrait se terminer à l'automne 1984.

Quant au projet d'une histoire du Bas-Saint-Laurent lancé en septembre 1983, il devrait se terminer en juin 1986. Au cours des cinq premiers mois de démarrage, l'équipe s'est préoccupée de se doter d'instruments de travail, d'étudier la structuration du territoire et « la marche du peuplement », de préciser le plan de la future synthèse.

L'équipe de rédaction est dirigée par monsieur Jacques Lemay, historien de l'Université du Québec à Rimouski et comprend également monsieur Bruno Jean, sociologue de la même université, Yvan Morin, professeur d'histoire au Cégep de Rimouski et Antonio Lechasseur, chercheur à l'IQRC. L'équipe peut également compter sur la collaboration de monsieur Guy Massicotte, recteur de l'UQAR, Nive Voisine, historien à l'Université Laval, Claude Otis, professeur d'histoire au Cégep de Matane, de madame Lorraine Boivin, professeur d'histoire au Cégep de Rivière-du-Loup. Deux assistants de recherche complètent cette importante équipe : madame Jocelyne Bérubé-Sasseville et monsieur Jean-Charles Fortin.

La contribution des régions

Dans le cas des trois projets en cours, il convient de se féliciter de la contribution en ressources humaines et financières de la part des institutions régionales concernées, notamment les collèges et les universités. Le projet d'histoire des Laurentides a bénéficié, depuis le début, du support actif du Cégep de Saint-Jérôme. Il en va de même de l'Université de Sherbrooke dans le cas du projet d'histoire des Cantons de l'Est. Quant au projet d'histoire du Bas-Saint-Laurent, il peut compter sur la contribution de l'Université du Québec à Rimouski et des trois cégeps de la région : Rivière-du-Loup, Rimouski et Matane. La Société nationale des Québécois de l'Est du Québec a, pour sa part, assumé le leadership d'une campagne de souscription

populaire régionale afin de compléter les ressources financières nécessaires à la bonne marche du projet d'histoire du Bas-Saint-Laurent.

À ces contributions régionales, il faut ajouter l'appui de nombreux organismes régionaux : des sociétés historiques, des conseils régionaux de la culture, etc.

Une telle collaboration entre l'Institut et ces différentes institutions régionales augure bien pour l'avenir de ces projets et leur implantation possible dans d'autres régions. Il faut dire que ce genre d'initiative suscite de plus en plus l'intérêt dans les différentes régions du Québec. Seules les limites financières de l'Institut empêchent la mise en œuvre simultanée de projet dans d'autres régions qui ont fait part de leur intérêt. En attendant, l'Institut poursuit le dialogue avec des équipes compétentes qui se sont formées dans différentes régions et les encourage à approfondir leur problématique, à développer des instruments de travail.

Des retombées stimulantes

À cet égard, deux bibliographies régionales ont été publiées par l'Institut en 1983-1984 ; elles portent respectivement sur l'Île Jésus et sur Charlevoix. D'autres sont en préparation et permettront ainsi à chaque région de disposer d'un outil de recherche indispensable pour la recherche historique et contemporaine.

D'autres retombées sont également prévisibles : des séminaires d'histoire régionale comparée pour les chercheurs, des manuels d'histoire régionale destinée au niveau secondaire de l'enseignement, des expositions de photos pour le grand public, etc.

Sur le plan scientifique, ces projets d'histoires régionales laissent entrevoir des perspectives intéressantes quant à diverses questions : la structuration historique de la région, le chevauchement des frontières entre les régions, etc.

Deuxième partie

LES SERVICES

Dans cette section du Rapport, nous regroupons des informations concernant les activités complémentaires de la recherche, le service des publications, et les autres services de base de l'Institut.

Ces services sont tous reliés, plus ou moins directement, à l'activité principale de l'Institut : la recherche sur la culture, et visent à répondre à ses besoins : animation, diffusion, soutien. Au cours des premières années, plusieurs activités complémentaires, lancées à titre exploratoire, se sont solidement implantées et font partie des traditions de l'Institut. Quant aux publications, elles font l'objet d'une évaluation constante en vue d'en accroître la qualité à tous égards, et une meilleure diffusion.

L'année 1983-1984 a été marquée par la signature d'une première convention collective entre l'Institut et son personnel de recherche. En outre, la diversification des sources de financement de l'Institut a été au cœur des préoccupations de ses instances : on rendra compte des résultats dans les pages qui suivent. On fera également état du développement des rapports entre l'Institut et ses divers partenaires, et notamment de la signature d'un protocole de collaboration avec les universités du Québec.

I

LES ACTIVITÉS

Dans le but d'élargir le champ de ses préoccupations au-delà des travaux de recherche proprement dits, l'Institut a mis sur pied dès ses tout débuts un certain nombre d'activités du type concours, prix littéraire, expositions, participation à la tenue d'événements spéciaux, lancements d'ouvrages, séances d'information, etc. Certaines de ces activités rendent compte de préoccupations spécifiques et s'adressent à des publics restreints. D'autres, de par leur nature, sont destinées à rejoindre un public beaucoup plus large. Enfin, le plus possible, ces activités sont réalisées avec la participation des organismes de divers milieux qui poursuivent des buts semblables aux nôtres ou qui partagent certaines de nos préoccupations. L'Institut y voit un moyen de créer des liens avec ces divers milieux et leurs populations respectives de même qu'une façon de contribuer à l'animation culturelle dans ces régions. Au cours de l'année qui s'est écoulée, le programme des activités a maintenu son rythme et l'Institut s'est surtout employé à consolider ses acquis, compte tenu du succès remporté par certaines de ses activités.

C'est ainsi qu'a été poursuivi, pour une troisième année, le concours « Mémoire d'une époque ». Rappelons que cette démarche s'adresse à des équipes formées d'un informateur âgé de 70 ans ou plus désireux de relater ses souvenirs d'enfance et de jeunesse au profit des générations futures et d'un interviewer chargé de réaliser l'entrevue et de l'enregistrer sur ruban magnétique. Pas moins de 251 équipes ont participé à cette activité. Le jury préliminaire a dû mettre plus de 400 heures d'écoute afin de procéder à l'évaluation des entrevues et à la sélection des 15 finalistes. Par la suite, le jury final, composé de madame Madeleine Joubert, vice-présidente et directrice générale de la Fondation Girardin-Vaillancourt, de monsieur Gilles

Pelletier, comédien, et de monsieur Marcel Rioux, sociologue, allait choisir parmi les entrevues finalistes trois équipes gagnantes. C'est l'équipe de madame Stella Langelier (92 ans) de St-François-du-Lac et de madame Marie Desmarais, de Montréal qui a mérité le premier prix d'une valeur de 1 000 $. Le deuxième prix, de 800 $, a été décerné à madame Lucienne Guay (82 ans) de Montréal qui faisait équipe avec madame Pascale Galipeau également de la métropole. Enfin, monsieur Adélard Tardif (77 ans) de Québec se voyait remettre le troisième prix d'une valeur de 500 $. Monsieur Tardif était interviewé par son fils, monsieur Marc-André Tardif de Hull. La remise des prix aux gagnants s'est déroulée en octobre dernier au Château Frontenac à Québec lors d'une soirée où avaient été invités les membres des équipes finalistes du concours. Le jury préliminaire était composé de madame Johanne Lévesque ainsi que de messieurs Claude Beauchesne et Duncan Sanderson.

Au cours de l'été 1983, Radio-Canada a diffusé une série de treize émissions d'une heure chacune, réalisées à partir des entrevues finalistes du concours de 1982. De plus, un poste radiophonique de Trois-Rivières (CFCQ-MF) a réalisé une émission centrée sur le témoignage d'un gagnant de cette région qui avait également participé au concours de 1982.

Les Archives nationales du Québec ont maintenant en dépôt les archives sonores et administratives des éditions 1981, 1982 et 1983 du concours. À date ce fonds constitue environ 1500 heures d'entrevues qui sont mises à la disposition des personnes désireuses de consulter cette précieuse documentation sonore, qu'il s'agisse de professeurs, d'étudiants, de chercheurs, de journalistes ou de la population en général. En effet, les Archives nationales ont aménagé à cette fin un local pourvu de tous les équipements requis.

Madame Gabrielle Lachance a réuni, le 27 avril 1984, un atelier de travail formé de chercheurs de diverses disciplines (archivistes, socio-linguistes, historiens, sociologues) afin de réfléchir sur les questions que pose l'indexation des archives orales, en particulier des récits de vie.

Par ailleurs, le Prix Edmond-de-Nevers a été attribué pour une troisième reprise. La gagnante, madame Hélène Lafrance du département d'études françaises de l'Université de Sherbrooke, a mérité cet honneur pour sa thèse publiée sous le titre : *Yves Thériault et l'institution littéraire québécoise*. Outre la publication de sa thèse par l'Institut, madame Lafrance s'est vue remettre une médaille commémorative conçue en laiton et érable ondé, une création de madame Pierrette Gervais, une joaillière de Québec. La remise officielle du Prix ainsi que le lancement de l'ouvrage se sont déroulés dans le cadre des activités du XIIIe Salon international du livre de Québec. Pas moins de 35 thèses, en provenance de 6 universités étaient inscrites et le jury a eu fort à

faire pour s'acquitter de sa tâche. Il faut souligner la compétence, le sérieux et la générosité de ces personnes que nous remercions vivement pour leur collaboration. Le jury était composé de son président, monsieur Robert Nadeau, du département de philosophie de l'UQUAM, de madame Gabrielle Pascal, du département de langue et littérature française de l'Université McGill, de madame Marie-Thérèse Vinet, du département d'études françaises de l'Université de Sherbrooke, de madame Andrée Fortin, du département de sociologie de l'Université Laval, ainsi que de monsieur Pierre Trépanier, du département d'histoire de l'Université de Montréal.

Rappelons que le Prix Edmond-de-Nevers a été créé dans le but d'encourager la formation des jeunes chercheurs. Il s'agit également de favoriser la production de thèses sur la culture et d'offrir aux étudiants du deuxième cycle des modèles de thèse.

L'exposition « Ulric Bourgeois (1874–1963) : photographe du Québec et de la Nouvelle-Angleterre» a poursuivi sa tournée fructueuse à travers le Québec et à l'étranger. En 1983-1984, cette exposition aura été présentée dans l'état de New York, à Joliette, Rouyn, St-Jérôme et à La Baie. Pour 1985, en plus d'une présentation à Rivière-du-Loup, une seconde tournée dans six états de la Côte Est des États-Unis est à l'état de projet, de même qu'une visite dans l'Ouest canadien. Cette exposition est composée de 57 photographies qui ont trait à l'émigration québécoise aux États-Unis. Elle présente, par la voie de l'image, les principaux aspects de la vie de la petite communauté franco-américaine de Manchester au New Hampshire, au début du siècle, et de ses origines rurales au Québec.

Une seconde exposition a été montée au cours de l'année. Prenant appui sur une recherche menée à l'Institut, elle présente, à l'aide d'une cinquantaine de photographies commentées, quelques facettes de « l'histoire de la radio au Québec ». La production en a été assurée avec la collaboration de monsieur Jacques Belleau. Cette exposition entreprendra au cours de la prochaine année une tournée à travers le Québec.

L'Institut, par l'intermédiaire des salons du livre, entend assurer sa présence dans les régions du Québec en présentant aux populations de ces régions l'ensemble de ses ouvrages. Ces salons se tiennent annuellement, de mars à juin, à Hull, à Québec, en Abitibi-Témiscamingue et à Drummondville et, de septembre à novembre, à Chicoutimi, à Sherbrooke, à Rimouski et à Montréal.

En plus d'avoir été l'hôte de la remise du Prix Edmond-de-Nevers, le Salon du livre de Québec a été l'occasion pour l'Institut de présenter à son kiosque une activité d'animation tout à fait particulière. En effet, les visiteurs ont pu voir un montage sur « La construction navale à Québec au XVIIe et

XVIIIe siècles», réalisé avec la participation de monsieur Réal Brisson. Cette exposition réunissait une documentation iconographique datant du Régime français. Des cartes de Québec et de ses différents ports ainsi que des gravures illustrant les faits et gestes des premiers constructeurs de navires de notre histoire, ont été extraites des archives publiques, des musées nationaux et de collections privées pour rappeler, par l'image, les débuts de la construction navale dans la vallée du Saint-Laurent. Des outils de charpenterie maritime, dont certains datent du XVIIIe siècle, faisaient aussi partie de cette présentation.

L'Institut et l'Université du Québec à Trois-Rivières ont organisé conjointement un colloque sur « Les rapports culturels entre le Québec et les États-Unis» qui a eu lieu du 21 au 24 septembre 1983, au Pavillon Albert-Tessier de l'UQTR. Près d'une centaine de personnes ont participé au colloque, au cours duquel furent présentées une douzaine de communications et deux tables rondes. Le colloque avait pour but d'établir un premier bilan des travaux de recherche tant au Québec qu'aux États-Unis et de mousser l'intérêt pour de nouvelles recherches.

Par ailleurs, des rencontres ont eu lieu dans plusieurs villes du Québec au sujet des projets d'histoire régionale entrepris par l'Institut, notamment ceux du Bas-Saint-Laurent et des Cantons de l'Est. C'est ainsi que des conférences d'information réunissant des représentants des milieux et de la presse, ainsi que des chercheurs et la direction de l'Institut, ont eu lieu à Rivière-du-Loup, Rimouski et Matane, à Sherbrooke et Granby, ainsi qu'à Drummondville, dans un but d'information réciproque, d'échanges et d'évaluation de l'état des travaux.

Le responsable du chantier sur les histoires régionales, monsieur Fernand Harvey, a tenu un séminaire sur l'histoire régionale le 9 décembre 1983 au Petit Séminaire de Québec. Une trentaine de participants, chercheurs de l'Institut et spécialistes de diverses institutions et régions du Québec, ont échangé leurs points de vue sur les problèmes auxquels ils sont confrontés. Un autre séminaire a eu lieu le 9 février 1984 à Montréal sur le thème « Femmes et études régionales» à l'initiative de madame Denise Lemieux. Les chercheurs du chantier « Les conditions féminine et masculine; les générations; la famille» et les autres participants ont pris connaissance des résultats de deux projets de recherche, l'un mené à l'UQTR sur l'histoire des femmes de cette région, l'autre à l'UQAC, qui traite des rapports conjugaux dans la famille traditionnelle de la région de Chicoutimi pour la première moitié du XXe siècle.

Des chercheurs de l'Institut à Québec se sont réunis à quatre reprises au cours de l'année sur le thème des classes moyennes au Québec. Monsieur Dominique Monjardet, sociologue, chargé de recherche au CNRS, a participé à l'une de ces rencontres.

II

LES PUBLICATIONS

Bien que le rythme des parutions ait été volontairement ralenti au cours de la dernière année, l'Institut n'en a pas moins ajouté huit nouveaux titres à sa liste de publications, dépassant ainsi le cap de la quarantaine en moins de trois ans d'édition. À cela, il faut ajouter quelques manuscrits confiés par l'Institut à des éditeurs privés. Nous sommes fiers de ce bilan ; ce qui ne nous empêche pas de chercher à corriger les lacunes et les erreurs, et à améliorer la production à tous les points de vue.

C'est ainsi que les instances de l'Institut ont été appelées à procéder à un bilan des publications, tel que prévu dans le dernier Rapport annuel, tant au point de vue scientifique qu'à celui de la production, de la distribution et de la diffusion.

L'organisation et le processus de décision ont été revus afin d'assurer une meilleure cohésion et une plus grande efficacité ; en ce sens, monsieur Léo Jacques a été désigné comme le responsable de l'ensemble des opérations reliées aux publications de l'Institut. Les tâches respectives de la direction scientifique, du comité scientifique et des responsables de chantier ont été précisées. L'aménagement des collections a été revu et simplifié.

À l'automne 1983, des démarches ont été entreprises afin d'obtenir l'agrément à titre d'éditeur auprès du ministre des Affaires culturelles ; le résultat fut négatif, mais nous comptons revenir à la charge sous peu. Par ailleurs, l'Institut a présenté des demandes à divers organismes subventionnaires afin de bénéficier de l'aide à l'édition savante au même titre que les autres éditeurs qui œuvrent dans ce secteur.

Au cours de la dernière année, l'Institut s'est efforcé d'améliorer sa distribution en collaboration avec Diffusion Prologue Inc.; des efforts particuliers ont été consentis pour la promotion des nouveaux ouvrages. Des démarches ont également été entreprises afin d'assurer la présence de nos publications à l'étranger. L'Institut participe à la présentation des huit salons du livre tenus annuellement au Québec qui constituent, sans aucun doute, l'une des manifestations les plus importantes du monde de l'édition au Québec. C'est l'occasion de rendre compte au grand public des résultats de nos travaux. Enfin, l'Institut s'associe à des initiatives diverses (congrès, colloques, rencontres, Fêtes...) afin de présenter ses publications à des publics spécifiques. Mentionnons, parmi d'autres, le colloque de l'Association canadienne pour les études de folklore, à l'Université Laval, le XIe Congrès international des Sciences anthropologiques et ethnologiques, à l'Université Laval également, le Congrès mondial de philosophie, à l'Université de Montréal, ainsi que le Festival d'automne organisé par « Voice of English Quebec », un porte-parole de la communauté anglophone de la ville de Québec.

En novembre, l'Institut a rendu publique une importante étude de monsieur Jean-Claude Marsan : *Montréal, une esquisse du futur*. Dans cet ouvrage, l'auteur fait le point sur dix années de recherche-action et en tire des enseignements pour l'aménagement futur de la métropole. Le lancement a eu lieu à Montréal à l'Atrium de la Maison Alcan sous la présidence de monsieur Fernand Dumont, en collaboration avec Héritage Montréal. Un second lancement, à l'intention des membres de la Corporation des architectes, eut lieu en décembre, à l'invitation de cet organisme.

Nous avons déjà souligné que madame Hélène Lafrance, étudiante du département d'études françaises de l'Université de Sherbrooke, a reçu le Prix Edmond-de-Nevers pour sa thèse publiée par l'Institut sous le titre *Yves Thériault et l'institution littéraire québécoise*. Ce mémoire de maîtrise qui analyse la situation de l'écrivain au sein de l'institution littéraire québécoise et ses rapports souvent conflictuels avec cette dernière, permet de mettre en évidence certains aspects moins connus de sa carrière et d'éclairer sous un jour nouveau sa production.

La collection « Identité et changements culturels » a vu paraître son quatrième titre : *La communauté grecque du Québec*. Cette étude de madame Tina Ioannou a été éditée en versions française et grecque. Il s'agit d'une étude-synthèse qui initie à l'étude de cette communauté ethnoculturelle encore mal connue des Québécois et offre une vision d'ensemble de son histoire, de ses institutions et de ses activités économiques, sociales et culturelles. Le lancement de cette publication a eu lieu à Montréal, au Centre communautaire hellénique, sous la présidence d'honneur du ministre des Communautés culturelles et de l'Immigration, monsieur Gérald Godin.

La collection « Documents de recherche » s'est enrichie de deux nouveautés. Dans sa *Bibliographie de l'île Jésus*, monsieur André Dionne de la Société d'histoire de l'île Jésus nous présente un outil de travail destiné aux chercheurs et amateurs d'histoire locale ainsi qu'au plus large public sensibilisé à la question du patrimoine Lavallois. On y retrouve une brève histoire de l'île Jésus, une bibliographie regroupant quelque 838 titres et 144 lois du Québec, un répertoire de fonds d'archives ainsi qu'un répertoire des organismes susceptibles de disposer de données sur l'histoire de l'île Jésus. L'ouvrage a été lancé à la bibliothèque municipale de Duvernay au mois de décembre, avec le concours de la Société d'histoire de l'île Jésus.

Une seconde bibliographie, réalisée par monsieur Serge Gauthier avec la collaboration de madame Martine Néron et de messieurs Marc-André Bluteau, Dominique Dufour et Yves Lefrançois a été publiée au cours de la dernière année. Il s'agit de la *Bibliographie de Charlevoix*. Cet instrument de travail constitue le premier véritable document d'accès facile à être offert aux spécialistes et profanes que l'histoire de cette région intéresse. L'ouvrage recense plus de 1500 sources ; il comprend aussi un inventaire d'archives privées et publiques et une liste des principaux organismes de la région.

Religion populaire, religion de clercs ?, tel est le titre de la plus récente publication de la collection « Culture populaire ». Il s'agit du compte rendu des actes du colloque sur les religions populaires qui s'est tenu les 30 septembre et 1er octobre 1982 à l'Université Laval et qui avait réuni 25 spécialistes des sciences humaines de la religion. Cette rencontre, la dernière de la série des grands colloques québécois sur les religions populaires, voulait tracer un bilan de l'état de la recherche sur cette question. Tout comme les précédentes, elle était animée du même désir de mieux saisir la manière dont les Canadiens français, autrefois majoritairement catholiques, vivaient ou subissaient les mutations culturelles de leur époque. Messieurs Jean Simard et Benoît Lacroix ont dirigé la publication de ce recueil.

Comme chaque année, deux numéros de *Questions de culture* ont été publiés. Le premier porte le titre suivant : *Les régions culturelles*. Ce recueil d'articles, sous la direction de monsieur Yvan Lamonde, réunit les communications d'un atelier de travail organisé par l'Institut portant sur « les changements culturels en milieux rural et urbain au Québec de 1800 à 1930 », en plus d'un article sur l'ethnographie au Québec. Sept collaborateurs ont prêté leur concours à monsieur Lamonde dans la production de ce numéro de la revue. Le numéro 6 paru sous le titre *La culture et l'âge*, a été réalisé sous la direction de madame Madeleine Préclaire avec la participation d'une dizaine de collaborateurs. Ce collectif trace un bilan de la situation des personnes âgées au Québec face aux changements sociaux et culturels qui ont remis en question les assises d'une tradition bien ancrée au sein de cette

couche de notre population. L'ouvrage a été lancé en avril à Montréal en collaboration avec la Fondation culturelle du troisième âge Jean-de-Brébeuf, au collège du même nom.

En outre, on doit signaler la publication, en septembre dernier, d'un numéro de *Loisir et Société* sous le titre *Loisir et culture populaire au Québec — 19e et 20e siècles*. Ce numéro a été réalisé sous la direction de monsieur Yvan Lamonde, dans le cadre d'un atelier de travail organisé conjointement en novembre 1982 par l'Institut et le département des sciences du loisir de l'UQTR.

Comme convenu, un manuscrit de madame Denise Lemieux portant sur l'enfance dans le roman québécois a été publié par Boréal Express sous le titre *Une culture de la nostalgie.*

Il convient enfin de souligner l'honneur conféré à madame Nicole Thivierge qui a mérité le Prix Lionel-Groulx 1983 pour son ouvrage *Écoles ménagères et instituts familiaux : un modèle féminin traditionnel*, publié par l'Institut. Cette distinction est décernée annuellement par l'Institut d'histoire de l'Amérique française, de concert avec la Fondation Lionel-Groulx pour le meilleur ouvrage portant sur un aspect de l'histoire de l'Amérique française.

Au cours de la prochaine année, l'Institut s'est fixé comme objectif la publication d'une douzaine d'ouvrages concernant principalement les communautés ethnoculturelles, l'institutionnalisation de la culture et les histoires régionales. De plus, un important projet de coédition avec les Presses de l'Université du Québec pour la publication du *Traité d'anthropologie médicale* est sur le point d'aboutir ; l'ouvrage doit paraître au début de l'automne 1984.

III

STRUCTURES ET INFRASTRUCTURES

Nous nous bornons à signaler ici l'essentiel des événements survenus au cours de l'année concernant le personnel, le financement, les relations inter-institutionnelles et les activités des instances.

Le personnel

La politique du personnel de recherche adoptée en 1982 est devenue la base d'une convention collective qui a été signée par l'Institut et l'Association des chercheurs de l'IQRC (CSN) le 23 juin 1983. Cette convention collective a été l'occasion de normaliser les règles de gestion du personnel de recherche et a permis d'instaurer des rapports plus formels entre le personnel de recherche et la direction.

Au cours de l'année, un comité bipartite a veillé à l'harmonisation des relations de travail et à l'application des mesures prévues dans la convention collective.

Le personnel administratif a été, en 1983-1984, l'objet d'une réorganisation qui a permis de mieux distribuer les responsabilités et les tâches. Les conditions de travail et de rémunération du personnel non syndiqué ont été approuvées par le Conseil du Trésor en juillet 1983.

Le financement

L'Institut a tenté, sans grand succès immédiat, de diversifier ses sources de financement. Notons cependant que certaines initiatives ont donné des résultats encourageants.

En 1983-1984, le fonds de dotation a atteint un montant souscrit de 550 000 $. Les dépenses étant réduites au minimum, un solde de 133 746 $ au 31 mars 1984 a fait l'objet de placements à termes. Le Conseil a adopté une nouvelle formulation des objectifs de ce fonds et a autorisé la modification des règlements en conséquence.

Le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada a, encore cette année, apporté une contribution financière de 115 000 $, à trois projets de recherche de l'Institut.

Le ministère de l'Éducation du Québec et la Centrale de l'Enseignement du Québec se sont associés à l'Institut pour réaliser le projet d'histoire de la formation des maîtres. D'ici 1985, ils auront versé 90 000 $ à cette fin.

Dans le cadre des projets d'histoire régionale, des campagnes de souscription dans les Laurentides et le Bas-Saint-Laurent ont permis d'accumuler 25 000 $. Cette formule, bien qu'onéreuse, présente de multiples avantages au plan de l'adhésion de la population à l'histoire de sa région et de son implication dans la réalisation du projet.

L'Université de Sherbrooke, l'Université du Québec à Rimouski, les Cégeps de St-Jérôme, de Matane, de Rimouski et de Rivière-du-Loup ont contribué financièrement à la réalisation des histoires régionales. Dans plusieurs cas, ces contributions ont pris la forme de prêt de personnel.

Bien que les revenus n'aient été que de 3,31 % supérieur à ceux de l'année précédente, l'Institut a réussi, sans réduire le niveau de ses activités, à réaliser un excédent de 83 250 $. Ce résultat est dû à un effort collectif de tous les membres de l'Institut. En 1983-1984, 84,76 % des dépenses ont été affectées à la recherche et aux activités de l'Institut.

Les relations inter-institutionnelles

L'année 1983-1984 a été marquée par l'élargissement des relations entre l'Institut et ses divers partenaires tels le gouvernement du Québec, le gouvernement du Canada, les universités, les collèges, certains organismes publics et les Centrales syndicales.

Un protocole de collaboration bilatérale avec les universités a été signé. Il est le fruit de deux années de concertation.

La préparation de la Rencontre franco-québécoise sur la culture, dont l'Institut a assuré la maîtrise d'œuvre a été l'occasion de la création de liens de travail harmonieux avec le ministère des Affaires culturelles, le ministère des Communications, le ministère des Relations internationales, la SODIC et l'Institut canadien de Québec. Ces liens de coopération sont prometteurs pour l'avenir.

Dans le cadre des histoires régionales en particulier, le rapport établi avec plusieurs collèges publics est très fructueux. L'Institut croit au potentiel de recherche des collèges et souhaite en tirer partie dans l'intérêt de la collectivité.

Dans le cours de la préparation d'un essai sur « l'insertion sociale et professionnelle des jeunes », sous la direction de monsieur Rosaire Morin, des contacts ont été établis entre l'Institut et les Centrales syndicales. Nous souhaitons poursuivre cette collaboration et tenter, dans la mesure du possible, de l'étendre au patronat et à l'entreprise.

Les activités des instances

Au cours de l'année 1983-1984, le Comité exécutif a tenu cinq réunions dont deux conférences téléphoniques, alors que le Conseil de l'Institut s'est réuni à trois reprises.

Le Comité exécutif et le Conseil ont été saisis de plusieurs questions parmi lesquelles on peut signaler les suivantes :

— l'étude et l'adoption des états financiers et du rapport annuel ;

— l'adoption des prévisions budgétaires pour l'année 1984-1985 ;

— l'étude et l'adoption du projet de convention collective avec le personnel de recherche ;

— le projet de Rencontre franco-québécoise sur la culture ;

— la campagne de souscription et le fonds de dotation de l'Institut ;

— le renouvellement du mandat de madame Madeleine Ferron et de madame Fahmy-Eid au Comité exécutif ;

— les rencontres et échanges avec le responsable du chantier sur les histoires régionales ;

— le bilan du programme de recherche ainsi que du programme des activités et des publications ;

— la campagne de souscription aux projets d'histoire régionale ;

— la nomination de chercheurs, chercheurs associés et responsables de chantiers ;

— les nominations au Conseil ;

— l'octroi de la sécurité d'emploi au personnel de soutien et aux cadres ;

— l'étude et l'adoption de modifications aux normes et barèmes de rémunération du personnel ;

— la démission du directeur général ;

— le dépôt des archives du concours « Mémoire d'une époque » aux Archives nationales du Québec.

Quant au Comité scientifique, il s'est réuni à 8 reprises, soit les 14 avril, 6 mai, 3 juin, 7 octobre, 4 novembre et 2 décembre 1983 ainsi que les 2 et 27 février 1984.

Les membres du Comité ont procédé, comme à l'accoutumée, à l'évaluation des projets et des activités en cours ou à mettre en œuvre dans chacun des chantiers, ainsi qu'à l'examen des orientations de la recherche pour l'année 1984-1985.

Troisième partie

DOCUMENTS

DOCUMENT I

LA LOI CONSTITUANT L'INSTITUT QUÉBÉCOIS DE RECHERCHE SUR LA CULTURE

(*Lois du Québec,* 1979, chapitre 10; sanctionnée le 22 juin 1979)

SA MAJESTÉ, de l'avis et du consentement de l'Assemblée nationale du Québec, décrète ce qui suit:

SECTION I

CONSTITUTION ET COMPOSITION DE L'INSTITUT

Constitution.

1. Un organisme, ci-après appelé « l'Institut », est créé sous le nom de « l'Institut québécois de recherche sur la culture ».

Pouvoirs d'une corporation.

2. L'Institut est une corporation au sens du Code civil et il est investi des pouvoirs généraux d'une telle corporation et des pouvoirs particuliers que la présente loi lui confère.

Mandataire du gouvernement.

3. L'Institut jouit des droits et privilèges d'un mandataire du gouvernement.

Domaine public.

Les biens de l'Institut font partie du domaine public mais l'exécution de ses obligations peut être poursuivie sur ses biens.

Responsabilité.

L'Institut n'engage que lui-même lorsqu'il agit en son propre nom.

Siège social.

4. L'Institut a son siège social à l'endroit déterminé par le gouvernement; un avis de la situation ou de tout changement du siège social est publié dans la *Gazette officielle du Québec.*

Bureaux et séances.

L'Institut peut établir des bureaux aux endroits qu'il détermine; il peut tenir ses séances à tout endroit du Québec.

Composition.

5. L'Institut est formé de neuf membres nommés par le gouvernement, dont cinq après consultation des milieux intéressés par les recherches sur les phénomènes culturels.

Chercheurs de l'Institut.

Au moins trois des membres sont nommés parmi les chercheurs de l'Institut.

Président.

6. Le gouvernement nomme le président de l'Institut parmi les membres de ce dernier.

Vice-président.

Les membres de l'Institut désignent, parmi les membres qui n'exercent pas la fonction de président ou de directeur général, un vice-président.

Fonctions du président.

Le président préside les réunions de l'Institut et assume les autres fonctions que l'Institut lui assigne par règlement.

Directeur général.

7. Le gouvernement nomme un directeur général parmi les membres de l'Institut. Le directeur général est responsable de l'administration de l'Institut dans le cadre de ses règlements.

Services exclusifs.

8. Le directeur général de l'Institut exerce ses fonctions à temps plein.

Mandat.

9. Le président et le directeur général sont nommés pour une période qui ne peut excéder cinq ans et les autres membres de l'Institut sont nommés pour quatre ans.

Mandat.

Toutefois, à l'exception du président et du directeur général, trois des premiers membres sont nommés pour trois ans.

Renouvellement.

Le mandat d'un membre ne peut être renouvelé consécutivement qu'une seule fois.

Frais et allocation.

10. Les membres de l'Institut autres que le président et le directeur général ne sont pas rémunérés. Toutefois, ils ont droit au remboursement des frais justifiables engagés par eux dans l'exercice de leurs fonctions et ils reçoivent une allocation de présence fixée par le gouvernement.

Rémunération, etc.

11. Le gouvernement fixe la rémunération, les avantages sociaux et les autres conditions de travail du président et du directeur général.

Nomination du personnel.

12. L'Institut peut nommer un secrétaire ainsi que tout autre employé requis pour ses opérations. Il peut, pour l'exécution de ses travaux, retenir les services de chercheurs et d'experts à titre d'employés ou autrement.

Rémunération, etc.

La rémunération, les avantages sociaux et les autres conditions de travail du secrétaire, des employés, des chercheurs et des experts sont fixés par l'Institut et approuvés par le gouvernement.

Fonctions continuées.

13. À la fin de leur mandat, les membres de l'Institut demeurent en fonction jusqu'à ce qu'ils soient nommés de nouveau ou remplacés.

Vacance.

Sauf dans le cas du président et du directeur général, toute vacance survenant au cours de la durée d'un mandat est comblée pour la durée non écoulée du mandat du membre à remplacer en suivant le mode de nomination prévu à l'article 5.

Incapacité du président.

14. En cas de vacance ou d'incapacité d'agir du président, le vice-président agit comme président jusqu'à ce que soit nommé un nouveau président ou pendant que dure son incapacité.

Incapacité du directeur général.

15. En cas de vacance ou d'incapacité d'agir du directeur général, le gouvernement peut nommer, pour exercer ses fonctions pendant la période non écoulée de son mandat ou pendant que dure son incapacité, une personne dont il fixe la rémunération, les avantages sociaux et les autres conditions de travail.

Quorum.

16. Le quorum de l'Institut est de cinq membres dont le président ou le vice-président. En cas de partage égal des voix, le président ou, en son absence, le vice-président dispose d'une voix prépondérante.

Conflit d'intérêt.

17. Le président ainsi que le directeur général de l'Institut ne peuvent, sous peine de déchéance de leur charge, avoir un intérêt direct ou indirect dans toute entreprise mettant en conflit leur intérêt personnel et celui de l'Institut. Toutefois, cette déchéance n'a pas lieu si un tel intérêt échoit à l'un d'eux par succession ou par donation à condition d'y renoncer ou d'en disposer avec toute la diligence possible.

Employés visés.

Tout employé de l'Institut est assujetti au premier alinéa dans les cas prévus par règlement de l'Institut.

Révélation d'intérêt.

Tout autre membre ayant un intérêt dans une entreprise doit, sous peine de déchéance de sa charge, le révéler par écrit au président et s'abstenir de participer à toute délibération et à toute décision portant sur l'entreprise dans laquelle il a un intérêt.

Réglementation.

18. L'Institut peut faire des règlements pour sa régie interne et l'exercice de ses pouvoirs et notamment pour :

a) constituer un comité exécutif, en déterminer les fonctions et pouvoirs, et fixer la durée du mandat de ses membres ;

b) déterminer les fonctions et pouvoirs du président, du vice-président, du directeur général et des autres employés de l'Institut ;

c) créer une catégorie de membres affiliés à l'Institut qui n'ont pas droit de vote et ne participent pas à son administration, déterminer leurs conditions d'admission ainsi que leurs droits et obligations ;

d) créer des fonds de dotation à même les sommes reçues par don, legs, subvention ou autre forme de contribution, à l'exception de celles octroyées par le gouvernement, ses ministères ou organismes, et déterminer les modes d'administration et de disposition de ces fonds.

Publication.

Les règlements de l'Institut adoptés en vertu du présent article sont publiés dans la *Gazette officielle du Québec.*

Authenticité des procès-verbaux.

19. Les procès-verbaux des séances de l'Institut, approuvés par celui-ci et certifiés conformes par le président ou par toute autre personne autorisée à le faire par les règlements de régie interne de l'Institut, sont authentiques. Il en est de même des documents ou des copies

émanant de l'Institut ou faisant partie de ses archives lorsqu'ils sont ainsi certifiés.

SECTION II

FONCTIONS ET POUVOIRS DE L'INSTITUT

Objets.

20. L'Institut a pour objets, en vue de contribuer au développement culturel du Québec, d'effectuer, d'encourager et de soutenir des recherches et des études sur les divers aspects des phénomènes culturels.

Pouvoirs.

21. Dans la poursuite de ses objets, l'Institut peut notamment :

a) concevoir et réaliser les plans et les programmes de recherche nécessaires pour mieux comprendre les transformations de la culture au Québec ;

b) promouvoir la collaboration et la concertation des chercheurs travaillant dans le domaine des recherches et des études sur la culture ;

c) mettre à la disposition des chercheurs des services et des informations utiles à la réalisation des recherches et des études sur la culture ;

d) tenir des réunions, colloques ou séances d'information et publier les résultats des études et recherches de l'Institut ou d'autres organismes poursuivant des buts similaires ;

e) concourir, par les résultats de ses études et recherches, et par ses prévisions et ses avis, à l'élaboration et à la révision des politiques culturelles.

Pouvoirs avec autorisation du gouvernement.

22. L'Institut ne peut sans l'autorisation du gouvernement :

a) conclure, conformément à la Loi du ministère des affaires intergouvernementales (1974, chapitre 15), un accord avec tout gouvernement ou organisme gouvernemental ;

b) contracter un emprunt qui porte le total des sommes empruntées par lui et non encore remboursées au-delà du montant déterminé par le gouvernement ;

c) acquérir des immeubles ou en disposer ;

d) prendre un engagement financier pour une somme excédant le montant déterminé par le gouvernement.

Actes prohibés.

23. L'Institut ne peut acquérir des actions d'une autre corporation, ni exploiter des entreprises commerciales. Il ne peut accorder des prêts, des dons ou des subventions.

Acceptation de dons, etc.

24. L'Institut peut recevoir et accepter des dons, legs, subventions ou toute autre contribution.

Autorisation du gouvernement.

Il ne peut cependant accepter des dons, legs, subventions ou autres contributions auxquels sont attachées des charges ou conditions, si ce n'est du gouvernement du Québec, ses ministères ou organismes, sans l'autorisation du gouvernement.

Exécution de mandat.

25. Dans la poursuite de ses objets, l'Institut doit exécuter tout mandat spécifique que lui confie, avec l'approbation du gouvernement, le ministre chargé de l'application de la présente loi.

Dépôt.

Un tel mandat doit être déposé devant l'Assemblée nationale dans les quinze jours de son approbation par le gouvernement. Si le mandat est approuvé alors que l'Assemblée nationale ne siège pas, il doit être déposé devant elle dans les quinze jours de l'ouverture de la session suivante ou de la reprise de ses travaux, selon le cas.

Publication.

L'Institut doit publier les résultats de toute recherche qui lui est confiée par le ministre en vertu des alinéas précédents.

SECTION III

DISPOSITIONS FINANCIÈRES

Versements par le ministère des finances.

26. Le ministre des finances est autorisé à verser à l'Institut, à même le fonds consolidé du revenu, pour l'exercice financier du gouvernement se terminant le 31 mars 1980, la somme de $600 000, pour l'exercice financier se terminant le 31 mars 1981, la somme de $1 200 000, pour l'exercice financier se terminant le 31 mars 1982, la somme de $1 500 000, et pour chaque exercice financier subséquent la même somme que pour l'exercice financier précédent, majorée de 10 pour cent ou d'un pourcentage supérieur fixé par le gouvernement qui ne peut excéder 25 pour cent pour chaque exercice financier.

Versements additionnels.

27. Le ministre chargé de l'application de la présente loi peut également verser à l'Institut, à même les crédits votés annuellement à cette fin par la Législature, toute somme additionnelle à celles versées en vertu de l'article 26.

Paiement des dépenses.

28. Les sommes versées par le ministre des finances et par le ministre chargé de l'application de la présente loi en vertu des articles 26 et 27 servent à payer les dépenses d'administration et toute autre dépense de l'Institut découlant de l'application de la présente loi.

SECTION IV

DISPOSITIONS DIVERSES

Exercice financier.

29. L'exercice financier de l'Institut se termine le 31 mars de chaque année.

Rapport.

30. L'Institut doit, à l'expiration des quatre mois qui suivent la fin de son exercice financier, faire au ministre chargé de l'application de la

présente loi un rapport de ses activités pour son exercice financier précédent. Ce rapport doit aussi contenir tous les renseignements que le ministre peut prescrire.

Dépôt.

31. Le ministre dépose le rapport de l'Institut devant l'Assemblée nationale dans les trente jours suivant sa réception. S'il le reçoit alors que l'Assemblée nationale ne siège pas, il le dépose dans les trente jours de l'ouverture de la session suivante ou, selon le cas, dans les quinze jours de la reprise de ses travaux.

Vérification.

32. Les livres et comptes de l'Institut sont vérifiés chaque année par le vérificateur général et chaque fois que le décrète le gouvernement. Ses rapports doivent accompagner le rapport annuel de l'Institut.

Ministre responsable.

33. Le gouvernement charge un ministre de l'application de la présente loi.

1973, c. 12, a. 2, mod.

34. L'article 2 du Régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics (1973, chapitre 12), modifié par l'article 1 du chapitre 9 des lois de 1974, par l'article 47 du chapitre 41 des lois de 1975, par l'article 9 du chapitre 51 des lois de 1976, par l'article 1 du chapitre 21 et par l'article 232 du chapitre 68 des lois de 1977 et par l'article 105 du chapitre 7, l'article 31 du chapitre 38, l'article 25 du chapitre 18, l'article 31 du chapitre 24 et l'article 53 du chapitre 64 des lois de 1978, est de nouveau modifié par l'addition, après le paragraphe 15e du premier alinéa, du suivant :

« 16e au président, au directeur général et aux employés de l'Institut québécois de recherche sur la culture. »

Entrée en vigueur.

35. La présente loi entrera en vigueur à la date qui sera fixée par proclamation du gouvernement.

DOCUMENT II

LES RÈGLEMENTS GÉNÉRAUX
(publiés dans la *Gazette officielle du Québec* le 27 janvier 1982)

Avis

Loi constituant l'Institut québécois
de recherche sur la culture
(1979, c. 10)

Règlements généraux

Veuillez prendre avis que le Conseil de l'Institut québécois de recherche sur la culture, à sa séance du 16 octobre 1981, a adopté des règlements généraux, conformément à l'article 18 de la Loi constituant l'Institut québécois de recherche sur la culture (1979, c. 10).

Le secrétaire général,
Léo Jacques.

Québec, le 18 décembre 1981.

Règlements généraux

Loi constituant l'Institut québécois
de recherche sur la culture
(1979, c. 10)

SECTION I

DÉFINITIONS

1. Dans le présent règlement, à moins que le contexte n'impose un sens différent, les expressions et mots suivants signifient :

« Institut » : l'« Institut québécois de recherche sur la culture » ;

« Conseil » : l'« assemblée des membres de l'Institut » ;

« loi » : la « Loi constituant l'Institut québécois de recherche sur la culture (1979, c. 10) » ;

« ministre » : le « ministre chargé de l'application de la loi ».

2. Sceau : le sceau de l'Institut est celui dont l'empreinte apparaît ci-dessous.

3. Un exercice financier de l'Institut débute le 1er avril et se termine le 31 mars de l'année suivante.

SECTION II

CONSEIL

4. Le Conseil exerce les droits et pouvoirs de l'Institut.

5. Les pouvoirs suivants sont de la compétence exclusive du Conseil :

1. établir des bureaux de l'Institut ;

2. faire des règlements de régie interne de l'Institut;

3. nommer les membres affiliés;

4. en conformité de la loi, a. 22, conclure un accord avec un gouvernement ou un organisme gouvernemental; contracter un emprunt qui porte le total des sommes empruntées par lui et non encore remboursées au-delà du montant déterminé par le gouvernement; acquérir des immeubles ou en disposer; prendre un engagement financier pour une somme excédant le montant déterminé par le gouvernement;

5. décider des orientations et approuver le plan de développement de l'Institut;

6. approuver les prévisions budgétaires;

7. approuver les états financiers;

8. approuver le rapport des activités destiné au ministre et à l'Assemblée nationale;

9. nommer les membres du comité exécutif, en conformité de l'article 10;

10. autoriser tout contrat excédant 150 000$;

11. fixer des mandats au comité exécutif.

6. Les séances du Conseil ont lieu aussi souvent que l'intérêt de l'Institut l'exige mais au moins quatre fois par année au siègle social ou à tout endroit du Québec fixé par la convocation.

Nonobstant l'alinéa précédent, des réunions du Conseil peuvent être tenues sous la forme de «conférences téléphoniques».

Dans ces cas, nonobstant le paragraphe 1 de l'article 9, le scrutin, lorsqu'il est requis, doit être exprimé clairement.

7. Les membres sont convoquées par le secrétaire général à la demande du président, du directeur général ou lorsque quatre membres en font la demande par écrit.

8. Le secrétaire général expédie à chaque membre du Conseil, au moins cinq jours francs avant chaque réunion, un avis écrit de convocation accompagné du projet de compte rendu de la réunion précédente et d'un projet d'ordre du jour. Il peut aussi transmettre un tel avis, sans les projets de compte rendu et l'ordre du jour, par télégramme.

9. Les décisions du Conseil sont prises à la majorité absolue des voix exprimées des membres présents; en cas de partage égal des voix, le président dispose d'une voix prépondérante.

Toutefois, toute modification ou abrogation d'un règlement doit être annoncée dans la convocation et adoptée à la majorité absolue des membres en fonction.

Nul ne peut se faire représenter, ni exercer son droit de vote par procuration à une assemblée du Conseil.

Le vote est pris à main levée. Cependant, un membre peut demander le vote au scrutin secret.

À moins qu'un scrutin n'ait été requis, une déclaration du président du Conseil à l'effet qu'une résolution a été adoptée ou rejetée et une entrée au compte rendu à cet effet, constituent une preuve *prima facie* de l'adoption ou du rejet de cette résolution sans qu'il soit nécessaire de prouver la quantité ou proportion des votes enregistrés.

Une résolution du Conseil qui porte la signature de tous les membres en fonction a la même validité que si elle avait été adoptée lors d'une réunion.

SECTION III

COMITÉ EXÉCUTIF

10. Le comité exécutif est composé du

président du Conseil, du directeur général et de deux autres membres du Conseil, désignés par ce dernier et nommés pour un an.

11. Le directeur général préside le comité exécutif. En son absence, un président est choisi par les membres présents.

12. Le comité exécutif exerce les droits et pouvoirs suivants :

1° recommande au Conseil d'établir des bureaux de l'Institut;

2° recommande au Conseil l'approbation des règlements de la régie interne de l'Institut;

3° soumet au Conseil tout projet d'accord avec un gouvernement ou un organisme gouvernemental; tout projet d'emprunt portant le total des sommes empruntées par lui et non encore remboursées au-delà du montant déterminé par le gouvernement, tout projet d'acquérir des immeubles ou d'en disposer et tout projet d'engagement financier pour une somme excédant le montant déterminé par le gouvernement;

4° recommande au Conseil l'approbation du plan de développement de l'Institut;

5° recommande au Conseil l'approbation des prévisions budgétaires;

6° recommande au Conseil l'approbation des états financiers;

7° soumet au Conseil un projet de rapport des activités destiné au ministre et à l'Assemblée nationale;

8° autorise tout contrat excédant 100 000$ et recommande au Conseil l'approbation de tout contrat excédant 150 000$;

9° crée des fonds de dotation et détermine les modes d'administration et de disposition de ces fonds;

10° fixe les normes et barèmes de rémunération des employés;

11° avec l'agrément du Conseil nomme les cadres de l'Institut;

12° nomme les directeurs de projet et les chercheurs associés, dont il fixe les conditions de participation;

13° nomme les membres du comité scientifique, en conformité de l'article 13, et désigne un secrétaire parmi ceux-ci;

14° fait rapport de ses activités au Conseil.

SECTION IV

COMITÉ SCIENTIFIQUE

13. Le comité scientifique est composé de six membres dont au moins quatre chercheurs.

En sont membres d'office le directeur général et le directeur scientifique; les autres membres sont nommés pour deux ans.

Le directeur administratif et le secrétaire général participent aux réunions sans voix délibérante.

Le comité scientifique peut inviter toute personne à participer à ses travaux.

14. Le comité scientifique assiste le directeur scientifique dans l'élaboration du programme de recherche; il approuve les projets de recherche et il en évalue les résultats et les retombées; il évalue périodiquement l'état de la recherche et des projets de recherche à l'Institut.

15. Les décisions du comité scientifique sont prises en conformité des dispositions de l'article 9.

SECTION V

LE PRÉSIDENT

16. Le président exerce les pouvoirs et

les fonctions que lui confèrent la loi et les règlements de régie interne.

Notamment :

1° le président préside les réunions du Conseil ;

2° le président est membre du comité exécutif.

17. En l'absence du président, le vice-président exerce les fonctions du président.

SECTION VI

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL

18. Le directeur général exerce les pouvoirs et les fonctions que lui confèrent la loi et les règlements de régie interne.

Notamment :

1° le directeur général est responsable de l'administration de l'Institut et préside le comité exécutif ; il est aussi membre du comité scientifique ;

2° le directeur général autorise tout contrat excédant 50 000$ et recommande au comité exécutif l'approbation de tout contrat excédant 100 000$;

3° soumet au comité exécutif le plan de développement, comprenant le programme de recherche, le programme d'activités autres que la recherche, et les prévisions budgétaires ;

4° recommande au comité exécutif l'approbation des normes et barèmes de rémunération des employés ;

5° recommande au comité exécutif l'engagement et l'approbation des conditions de travail des cadres autres que le président et le directeur général ;

6° sous réserve du paragraphe 12 de l'article 12, et du paragraphe 6 de l'article 20, engage les chercheurs et fixe leurs conditions de travail ;

7° peut certifier conformes les comptes rendus du Conseil et tout autre document ou copie émanant de l'Institut ou faisant partie de ses archives.

SECTION VII

LE DIRECTEUR SCIENTIFIQUE

19. Le directeur scientifique exerce les pouvoirs et les fonctions que lui confèrent les règlements de régie interne.

Notamment :

1° le directeur scientifique préside le comité scientifique ;

2° coordonne l'élaboration du programme de recherche, qu'il présente au comité scientifique.

Avec le directeur général,

3° il est responsable de la mise en œuvre et de la réalisation du programme de recherche ;

4° présente les projets de recherche au comité scientifique et en recommande l'adoption ;

5° voit à la coordination des activités de recherche et à la concertation des chercheurs ;

6° est responsable de l'évaluation des projets de recherche ; il fait, à ce sujet, toutes les recommandations appropriées au comité scientifique ;

7° recommande au comité exécutif l'engagement des directeurs de projet.

SECTION VIII

LE DIRECTEUR ADMINISTRATIF

20. Sous l'autorité du directeur général, le directeur administratif exerce les pouvoirs et les fonctions que lui confèrent les règlements de régie interne.

Notamment :

1° le directeur administratif est responsable des services administratifs de l'Institut ;

2° participe, sans voix délibérante, aux séances du Conseil, du comité exécutif et du comité scientifique ;

3° autorise tout contrat n'excédant pas 50 000$ et recommande au directeur général l'approbation de tout contrat qui excède ce montant ;

4° prépare et soumet au directeur général les prévisions budgétaires, le plan de financement annuel de l'Institut et les normes et barèmes de rémunération des employés ;

5° à titre de directeur du personnel, recommande au directeur général l'approbation des conditions de travail des chercheurs et des cadres autres que le président et le directeur général ;

6° engage les assistants de recherche et les employés de soutien ;

7° est responsable des services aux équipes de recherche et des services requis pour le bon fonctionnement du siège social et des bureaux de l'Institut.

SECTION IX

LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

21. Sous l'autorité du directeur général, le secrétaire général exerce les pouvoirs et les fonctions que lui confèrent les règlements de régie interne.

Notamment :

1° le secrétaire général est secrétaire du Conseil et du comité exécutif ;

2° convoque les membres du Conseil et du comité exécutif ;

3° dresse les comptes rendus ;

4° peut certifier conformes les comptes rendus du Conseil et tout autre document ou copie émanant de l'Institut ou faisant partie de ses archives ;

5° constitue les archives ;

6° coordonne la préparation du rapport annuel ;

7° est responsable des communications avec les milieux extérieurs ;

8° élabore le programme des activités autres que la recherche et en assure la mise en œuvre, en conformité du paragraphe 3 de l'article 18.

SECTION X

LE PERSONNEL DE RECHERCHE

22. Le personnel de recherche est constitué de chercheurs ; ceux-ci sont des employés de l'Institut ou des collaborateurs externes.

23. Les chercheurs à l'emploi de l'Institut se répartissent dans les catégories suivantes :

a) directeur de recherche ;

b) chargé de recherche, catégorie I ;

c) chargé de recherche, catégorie II ;

d) chargé de recherche, catégorie III ;

e) chargé de recherche, catégorie IV ;

f) assistant de recherche ;

g) agent de recherche et de planification.

24. Les collaborateurs externes sont des chercheurs qui, à titre bénévole, participent aux activités de l'Institut.

Ils peuvent être nommés chercheurs associés lorsque leurs responsabilités et la durée de leur participation le justifient.

25. Le directeur de projet est un chercheur à qui ont été confiés la responsabilité d'un projet et l'encadrement du personnel affecté à ce projet.

Il doit fournir à la direction de l'Institut tous les documents nécessaires à la

planification des activités et à l'évaluation des projets.

Il lui appartient en outre de recommander l'engagement de l'effectif nécessaire à l'exécution des travaux.

Il doit enfin veiller au contrôle des dépenses reliées à la réalisation des projets, et il doit en rendre compte au directeur administratif.

Le directeur de projet est nommé par le comité exécutif.

SECTION XI

DISPOSITION FINALE

26. Les Règlements généraux entrent en vigueur le jour de leur adoption par le Conseil de l'Institut.

3673-o

DOCUMENT III

LES RÈGLEMENTS DU FONDS DE DOTATION
(Adoptés le 10 juillet 1981 et modifiés le 3 juin 1982)

SECTION I

GÉNÉRALITÉS

Création

1. Un fonds de dotation de l'Institut a été créé en vertu de l'article 18 de la loi de l'Institut (L.Q. 1979, chap. 10). Une résolution du comité exécutif en a sanctionné la création le 27 mars 1981.

Objectifs

2. Ce fonds de dotation est destiné à recueillir des sommes reçues par don, legs, subvention ou autre forme de contribution à l'Institut dans les buts de favoriser son développement.

Propriété

3. Ce fonds de dotation est la propriété de l'Institut.

Nature des fonds

4. Les dons destinés au fonds de dotation sont remis à l'Institut en espèces, ou sous forme de valeurs monnayables appropriées aux fins de l'Institut. Les objets offerts à l'Institut doivent avoir été évalués par des experts avant d'être acceptés par l'Institut.

Accumulation des fonds

5. Les avoirs du fonds de dotation ne peuvent en être extraits. Seuls les bénéfices du fonds peuvent être utilisés aux fins de l'Institut.

Usage de l'usufruit

6. Les bénéfices du fonds de dotation ne sont l'objet d'aucune restriction quant à leur utilisation aux fins de l'Institut. Cependant, hormis en ce qui a trait à l'article 10 de ce règlement, l'Institut se réserve l'usage de l'usufruit du fonds exclusivement à des fins de recherche ou de réalisation d'activités scientifiques connexes (séminaires, symposiums, colloques, publications, etc.).

SECTION II

ADMINISTRATION

Conseil du fonds

7. L'administration du fonds est confiée à un Conseil du fonds, composé du directeur général, du secrétaire général, du directeur administratif auquel est confiée la gestion courante et distincte du fonds, et de quatre (4) représentants des donateurs nommés pour un maximum de deux (2) années par le Conseil de l'Institut, sur recommandation du comité exécutif.

Notamment, il revient au Conseil du Fonds.

a) de définir la politique de placement et de gestion ;

b) de vérifier la gestion du fonds ;

c) d'assurer l'augmentation des avoirs du fonds de dotation ;

d) de verser annuellement à l'Institut les bénéfices retirés, dans les soixante (60) jours suivants le début d'un exercice financier (1er avril au 31 mars) ;

e) de présenter au comité exécutif de l'Institut un rapport annuel de ses activités dans les soixante (60) jours suivant la fin d'une année financière.

Avis et recommandations

8. En outre, le Conseil peut donner ses avis à l'Institut quant à l'utilisation des bénéfices du fonds et faire au comité exécutif toute recommandation qu'il jugera appropriée.

Président

9. Le Conseil de l'Institut choisit le président du Conseil du fonds parmi les représentants des donateurs. Le Conseil du fonds se réunit au moins trois (3) fois par année à la convocation de son président.

Frais imputables

10. Les frais de constitution, d'administration et de gestion du fonds sont imputables au fonds de dotation.

DOCUMENT IV

ÉTATS FINANCIERS
DE L'EXERCICE TERMINÉ
LE 31 MARS 1984

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

J'ai vérifié le bilan de l'Institut québécois de recherche sur la culture au 31 mars 1984 ainsi que l'état des revenus et dépenses et l'état de l'avoir de l'exercice terminé à cette date. Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues, et a comporté par conséquent les sondages et autres procédés que j'ai jugés nécessaires dans les circonstances.

À mon avis, ces états financiers présentent fidèlement la situation financière de l'Institut au 31 mars 1984 ainsi que les résultats de ses opérations de l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus, appliqués de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

Le vérificateur général du Québec,

Rhéal Chatelain, F.C.A.

Québec, le 30 mai 1984

INSTITUT QUÉBÉCOIS DE RECHERCHE SUR LA CULTURE
(L.R.Q., c. I-13.2)

BILAN
AU 31 MARS 1984

ACTIF

	1984	1983
	$	$
À court terme		
Encaisse	10 998	—
Dépôts à terme et intérêts courus	127 356	—
Débiteurs	41 696	9 175
Stocks	167 280	149 725
Travaux en cours	30 180	9 488
Frais payés d'avance (note 3)	27 850	31 270
Avance au fonds de dotation	—	4 243
	405 360	203 901
Immobilisations (note 4)	109 965	121 539
	515 325	325 440
FONDS DE DOTATION — solde (déficitaire) (note 5)	133 746	(7 443)

PASSIF

À court terme		
Chèques en circulation moins encaisse	—	3 931
Emprunt bancaire	—	55 000
Créditeurs et frais courus	148 652	139 304
Revenus reportés	129 115	22 821
Dû au fonds de dotation	49 924	—
	327 691	221 056
AVOIR	187 634	104 384
	515 325	325 440
FONDS DE DOTATION (note 5)	133 746	(7 443)

ENGAGEMENTS (note 8)

POUR L'INSTITUT

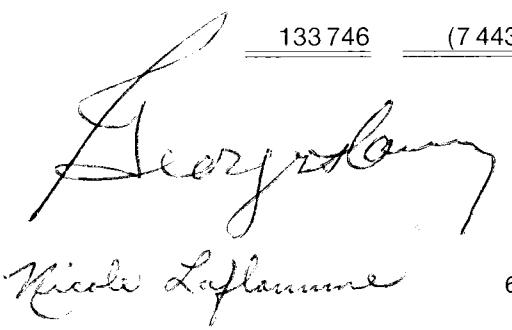

INSTITUT QUÉBÉCOIS DE RECHERCHE SUR LA CULTURE
AVOIR
DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 1984

	1984	1983
	$	$
SOLDE AU DÉBUT	104 384	64 098
Excédent des subventions et des revenus sur les dépenses	83 250	40 286
SOLDE À LA FIN	187 634	104 384

INSTITUT QUÉBÉCOIS DE RECHERCHE SUR LA CULTURE
REVENUS ET DÉPENSES
DE L'EXERCICE TERMINÉ AU 31 MARS 1984

	1984	1983
	$	$
DÉPENSES (note 6)		
Recherche	1 658 616	1 650 276
Administration	289 621	275 823
	1 948 237	1 926 099
REVENUS		
Intérêts sur dépôts à terme	76 854	89 610
Ventes de publications	53 215	32 844
Dons	43 156	24 500
Autres	43 262	4 431
	216 487	151 385
EXCÉDENT DES DÉPENSES SUR LES REVENUS	1 731 750	1 774 714
SUBVENTIONS DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC (note 7)	1 815 000	1 815 000
EXCÉDENT DES SUBVENTIONS ET DES REVENUS SUR LES DÉPENSES	83 250	40 286

INSTITUT QUÉBÉCOIS DE RECHERCHE SUR LA CULTURE

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 1984

1. CONSTITUTION ET OBJET

L'Institut québécois de recherche sur la culture, corporation au sens du Code civil constituée par une loi spéciale, a pour objet, en vue de contribuer au développement culturel du Québec, d'effectuer, d'encourager et de soutenir des recherches et des études sur les divers aspects des phénomènes culturels.

L'Institut, par règlement, a créé un fonds de dotation destiné à recueillir les sommes reçues par don, legs, subvention ou autre forme de contribution dans les buts de favoriser son développement et de défrayer les coûts de ses recherches sur la culture. Ce fonds est la propriété exclusive de l'Institut et les avoirs du fonds proviennent d'entreprises, d'institutions autres que le gouvernement (incluant ses ministères et ses organismes) ou de personnes. Les avoirs du fonds ne peuvent en être extraits. Seuls les bénéfices du fonds peuvent être utilisés aux fins de l'Institut.

2. CONVENTIONS COMPTABLES

Stocks

Les stocks sont constitués de publications et leur évaluation inclut les coûts d'impression, de droits d'auteur et de reproduction ainsi que les services de graphisme : elle exclut toutefois les salaires, honoraires et autres frais indirects de production.

Travaux en cours

Les travaux en cours comprennent les coûts de révision et de correction de manuscrits, les honoraires, les services de photographie et de graphisme relatifs à des publications non terminées.

Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût et sont amorties en fonction de leur vie utile anticipée selon la méthode de l'amortissement linéaire aux taux suivants :

	Vie utile anticipée	*Taux*
Équipement, ameublement et enseigne	10 ans	10 %
Bibliothèque	20 ans	5 %

3. FRAIS PAYÉS D'AVANCE

	1984	**1983**
	$	$
Loyers	23 774	22 872
Avance sur contrat	—	5 000
Autres	4 076	3 398
	27 850	31 270

4. IMMOBILISATIONS

	1984			**1983**
	Coût	**Amortissement accumulé**	**Net**	**Net**
	$	$	$	$
Ameublement	91 388	31 282	60 106	69 120
Bibliothèque	9 466	1 793	7 674	7 847
Enseigne	937	187	750	844
Équipement	61 735	20 299	41 435	43 728
	163 526	53 561	109 965	121 539

5. FONDS DE DOTATION

	1984	1983
	$	$
Revenus		
Dons	80 765	134 996
Contributions de l'Institut	63 206	23 057
	143 971	158 053
Dépenses		
Traitements et avantages sociaux	—	20 083
Honoraires	2 045	42 602
Frais de voyage et de représentation	453	5 210
Fournitures et approvisionnements	284	8 757
Autres	—	6 078
	2 782	82 730
Excédent des revenus sur les dépenses	141 189	75 323
Solde déficitaire du fonds au début	(7 443)	(82 766)
Solde (déficitaire) du fonds à la fin *	133 746	(7 443)
* Représenté par :		
Encaisse	11 828	(102)
Dépôts à terme et intérêts courus	66 542	—
Débiteurs	5 452	—
Dû par l'Institut	49 924	(4 243)
Créditeurs	—	(3 098)
	133 746	(7 443)

L'état des revenus et dépenses de l'Institut ne comprend pas les opérations du fonds de dotation.

6. DÉPENSES

	1984		1983	
	Recherche	Administration	Recherche	Administration
	$	$	$	$
Traitements et avantages sociaux	1 110 433	161 936	1 211 613	179 615
Honoraires de recherche	162 831	—	188 600	—
Documentation de recherche	2 432	—	5 862	—
Frais de voyage et de représentation	55 727	28 033	49 031	18 270
Fournitures et approvisionnements	87 961	18 977	62 364	15 591
Entretien et réparations	12 221	3 055	13 642	3 411
Loyers	113 768	28 442	105 225	26 306
Électricité et chauffage	6 001	1 500	3 771	943
Téléphone	24 319	6 080	26 959	6 739
Amortissement des immobilisations	12 703	3 176	12 371	3 093
Taxes et assurances	3 951	988	2 482	620
Honoraires professionnels	—	16 844	—	8 996
Frais de publication	48 906	—	36 354	—
Divers	—	4 187	—	2 899
Intérêts	—	3 762	—	4 729
Contributions au fonds de dotation	50 565	12 641	18 446	4 611
	1 691 818	289 621	1 736 720	275 823
Subvention du gouvernement du Canada	33 202	—	86 444	—
	1 658 616	289 621	1 650 276	275 823

7. SUBVENTIONS DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

Les subventions versées par le gouvernement du Québec servent à payer les dépenses d'administration et toute autre dépense de l'Institut découlant de l'application de sa loi.

8. ENGAGEMENTS

Au 31 mars 1984, les engagements minimaux en vertu de baux à long terme pour location se répartissent comme suit :

	$
1985	114 673
1986	120 944
1987	91 543
1988	7 500
	334 660

DOCUMENT V

LA LISTE DES ACTIVITÉS SCIENTIFIQUES
du 1er avril 1983 au 31 mars 1984

TITRE DU PROJET	PERSONNEL ET COLLABORATEURS [1]
1. LES CONDITIONS FÉMININE ET MASCULINE ; LES GÉNÉRATIONS ; LA FAMILLE	
	Responsable : Madame Denise Lemieux
• *L'enfance en Nouvelle-France*	Denise Lemieux
• *L'étude de la vie quotidienne des femmes en fonction des cycles de vie*	Denise Lemieux, dir. Lucie Mercier
• *La famille monoparentale au Québec*	Renée B. Dandurand, dir. Lise St-Jean
• *La transition à l'âge adulte*	Léon Bernier Isabelle Perrault
• *Séminaire sur les rôles innovateurs féminins*	Renée Cloutier, dir. Louise Caron

1. La rubrique « Personnel et collaborateurs » regroupe des personnes ayant des statuts divers au sein de l'Institut : chercheurs, chargés de recherche, assistants, collaborateurs extérieurs. Certains sont rémunérés par l'Institut, à plein temps, à mi-temps ou à temps partiel, d'autres participent aux recherches sans rémunération.

Légende : dir. : directeur de projet
co-dir. : co-directeur de projet
resp. : responsable de groupe, de session ou d'atelier de travail, d'un colloque, d'une activité
(...) : nom entre parenthèses indique que la personne n'est plus à l'emploi de l'Institut au 31 mars 1983
coll. : collaborateur.

• *La culture et l'âge* (« Questions de culture » # 6)	Madeleine Préclaire, dir. Guy Boulizon, coll. Lucien Campeau, coll. Ellen Corin, coll. Hubert de Ravinel, coll. Madeleine Ferron, coll. Gabrielle Lachance Gilbert Leclerc, coll. Germain Lemieux, coll. Jacques Proulx, coll. Nicolas Zay, coll.
• *L'enfance dans le roman québécois*	Denise Lemieux
• *Jeunes artistes, nouvelles problématiques ?* (« Questions de culture » # 8)	Pierre Anctil, resp. Léon Bernier, resp. Isabelle Perrault, resp. Claude Blanchard, coll. Johanne Chagnon, coll. François Colbert, coll. Jasmine Dubé, coll. Monica Duschênes, coll. Andrée Fortin, coll. Sylvie Girard, coll. Denis Gougeon, coll. Marc-Roland Lalonde, coll. Jean Lauzon, coll. Raymond Lavoie, coll. Diane Paquet, coll. Madeleine Préclaire, coll. Michel Rivard, coll. Marcelle Roy, coll. Élise Turcotte, coll. Roxanne Turcotte, coll. Gilbert Turp, coll.

2. LES COMMUNAUTÉS ETHNOCULTURELLES

Responsable : Monsieur Gary Caldwell

• *Monographie-synthèse sur les Juifs*	Pierre Anctil, co-dir. Gary Caldwell, co-dir. Rona Donefer, coll. (Alti Rodal) (David Rome) Ben-Z. Shek, coll. (Alexandra Szacka) Morton Weinfeld, coll.

• *Les Hispanophones et les Latino-Américains*	Jean-Pierre Gosselin
• *Introduction à l'histoire socio-économique du Québec anglophone*	Ronald Rudin
• *Les anglophones ruraux*	Gary Caldwell, dir. Paula Obermeir
• *Monographie-synthèse sur les Grecs*	Pierre Anctil, dir. (Tina Ioannou)
• *Bibliographie générale cumulative sur les communautés culturelles* 1° La tradition culturelle anglaise au Québec	Gary Caldwell, dir. Pierre Anctil Paula Obermeir
• *La presse ethnique au Québec*	Pierre Anctil
• *Projet Montréal*	Gary Caldwell Paula Obermeir
• *Québec et les immigrants : histoire d'une représentation*	Fernand Harvey (Doris Drolet-Dubé)
• *Immigrants* (en collaboration avec Recherches sociographiques)	Gary Caldwell Pierre Anctil
• *Trajectoires migratoires des jeunes anglophones de 1971 : étude longitudinale jusqu'en 1981*	Gary Caldwell Paula Obermeir

3. LA CULTURE POPULAIRE

Responsable : Monsieur Fernand Harvey

• *L'été dans la culture québécoise*	(Thérèse Beaudoin)
• *La religion populaire ; thématique globale*	Benoît Lacroix, dir. Lucille Côté
• *Religion populaire, religion de Clercs ?* (colloque)	Benoît Lacroix, dir. Jean Simard, co-dir.
• *Significations religieuses du Testament*	Benoît Lacroix, dir. Hélène Dionne
• *Émile Couture, missionnaire colonisateur*	Émile Couture, coll. Robert Laplante
• *Le livre de Prône de Roquemaure*	Robert Laplante
• *L'intervention du gouvernement municipal dans la vie socio-culturelle (1820-1920)*	Yvan Lamonde, dir. (Jacques Ferland) (Josée Martel)

• *Rapports entre télévision et culture*	(Nicole Lacelle) Paul Bélanger, coll.
• *Relations sociales et vie communautaire en milieu populaire*	Marcel Rioux Gabriel Gagnon
• *Problématique historique de la culture populaire*	Yvan Lamonde
• *Histoire du Parc Sohmer (1889-1919)*	Raymond Montpetit, co-dir. Yvan Lamonde, co-dir. (Pierre Gamache) Denise Martineau, coll.
• *Changements culturels en milieu rural et urbain au Québec (1800-1930)* (« Questions de culture» # 6)	Yvan Lamonde, resp. Gérard Bouchard, coll. René Hardy, coll. Guy Laperrière, coll. Pierre-Louis Lapointe, coll. Paul-Louis Martin, coll. Guy Massicotte, coll. Jean Roy, coll.
• *La culture populaire des quartiers ouvriers de Québec*	Fernand Harvey, dir. Micheline Gaulin (Doris Drolet-Dubé) Ignaki Olazabal, stag. Hélène Marchand, stag.
• *Ethnologie du savoir ouvrier*	Fernand Harvey, dir. (Jean Bourassa) Denise Pérusse

4. L'INSTITUTIONNALISATION DE LA CULTURE

Responsable : Monsieur Maurice Lemire

• *Architectures : la culture dans l'espace* (« Questions de culture» # 4)	Jean-Charles Falardeau, dir. (Jean-Claude Marsan, co-dir.) Marcel Bélanger, coll. Claude Bergeron, coll. Jean Cimon, coll. Jean-Claude Dupont, coll. Andrée Gendreau, coll. Raymonde Gauthier, coll. Luc Noppen, coll. André Robitaille, coll.
• *L'industrialisation de la culture au Québec : enquête, bilan et perspective*	Gabrielle Lachance, dir.

• *L'industrialisation de la culture* (« Questions de culture » # 7)	Gabrielle Lachance
• *Les industries culturelles dans le Bas-Saint-Laurent*	Danielle Lafontaine, dir. (Mireille Perrault)
• *Bilan de la recherche sur les industries culturelles au Québec*	Gabrielle Lachance
• *Histoire culturelle de la radio*	Pierre Pagé (Jacques Belleau) (Louise Blouin)
• *Enseignement des Beaux-Arts et milieux artistiques*	Marcel Fournier, dir. Léon Bernier Isabelle Perrault (Sylvie Girard)
• *Pour suivre le théâtre : Situation de la recherche sur le théâtre au Québec*	(Pierre Lavoie)
• *La lecture : approche psychosociologique et ethnographique*	Vivian Labrie (Francis Boucher) Gaétan Jobin Sylvie Larose
• *L'imprimé au Québec, aspects historiques*	Yvan Lamonde, dir.
• *L'institutionnalisation de la santé et de la maladie : traité d'anthropologie médicale*	Jacques Dufresne, co-dir. Fernand Dumont, co-dir. (Liliane Blouin) (Maurice Blouin) (Louise Demers-Desrosiers)
• *L'autodétermination culturelle et la santé*	Alfred Dumais, co-dir. Pierre St-Arnaud, co-dir. (Johanne Lévesque) (Monique Turcotte)
• *Formation de l'imaginaire littéraire québécois* 1re partie : 1760-1867 2e partie : 1868-1939	Maurice Lemire, dir. (Christian Bouchard) (Léonce Cantin) (Michel Lord)
• *Le premier manuel d'histoire du Canada de Lionel-Groulx*	Maurice Filion, dir. (Christian Dessureault)

5. LES HISTOIRES RÉGIONALES

Responsable : Monsieur Fernand Harvey

• *Histoire des Laurentides*	Serge Laurin, dir. (Vincent Ouellet)

	(Richard Lagrange) (Danielle Soucy)
• *Bibliographie des Laurentides*	Serge Laurin, dir. (Richard Lagrange)
• *Histoire du Bas-Saint-Laurent*	Jacques Lemay, dir. Lorraine Boivin Jean-Claude Fortin Bruno Jean Antonio Lechasseur Guy Massicotte, coll. Yvan Morin Claude Otis Jocelyne Bérubé-Sasseville Nive Voisine, coll.
• *Histoire des Cantons de l'Est*	Jean-Pierre Kesteman, dir. Peter Southam Daniel Fournier Hélène Cadieux Chantal Desloges Benoît Dionne Ginette Provost-Bernier
• *Bibliographie de Charlevoix*	Serge Gauthier, dir. Martine Néron, coll. Marc-André Bluteau, coll. Dominique Dufour, coll. Yves Lefrançois, coll.
• *Bibliographie de l'île Jésus*	André Dionne, coll.

6. HORS CHANTIER

• *Bibliographie de l'histoire du Québec et du Canada*	Paul Aubin, dir. Louis-Marie Côté Alain Rainville
• *Les statistiques culturelles*	Jean-Paul Baillargeon, dir. (Louise Dallaire) (Christine Eddie) (Mira Falardeau) (André Lepage) (Michel Normandin) (Marîse Thivierge) (Marie-Josée des Rivières) (Josée Lopes Nunes)

- *Les activités culturelles au Québec (1970-1980) : situation et perspective* — Jean-Paul Baillargeon

7. ACTIVITÉS

Responsable : Monsieur Léo Jacques

7.1 *Séminaires, colloques, ateliers*

7.1.1 Colloque sur les rapports culturels entre le Québec et les États-Unis (21 au 24 septembre 1983)	Fernand Dumont, co-dir. Claude Savary, co-dir.
7.1.2 Séminaire : les histoires régionales (9 décembre 1983)	Fernand Harvey, resp.
7.1.3 Séminaire : les femmes et les études régionales (9 février 1984)	Denise Lemieux, resp.
7.1.4 Séminaire : les classes moyennes (27 octobre 1983, 16 décembre 1983, 24 février 1984)	Gabrielle Lachance, resp.

7.2 *Concours*

7.2.1 Prix Edmond-de-Nevers	Simon Ruel, resp.
7.2.2 Concours « Mémoire d'une époque »	Gabrielle Lachance, resp. Simon Ruel

7.3 *Expositions*

7.3.1 Ulric Bourgeois (1874-1963) ; photographe du Québec et de la Nouvelle-Angleterre	Léo Jacques, resp. Simon Ruel
7.3.2 Quelques facettes de l'histoire de la radio au Québec (1900-1980)	Léo Jacques, resp. (Jacques Belleau)

7.4 *Salons du livre*

Léo Jacques, resp.
Simon Ruel

DOCUMENT VI

LA LISTE DES PUBLICATIONS

I - CHANTIER: LES CONDITIONS FÉMININE ET MASCULINE; LES GÉNÉRATIONS; LA FAMILLE

1. Denise Lemieux et Lucie Mercier. *La recherche sur les femmes au Québec : bilan et bibliographie*. Coll. « Instruments de travail » n° 5, 1982, 336 pages. 14,25 $
2. Renée Cloutier, Gabrielle Lachance, Denise Lemieux, Madeleine Préclaire et Luce Ranger-Poisson. *Femmes et culture au Québec*. Coll. « Documents préliminaires » n° 3, 1982, 105 pages. 6 $
3. Alain Vinet, Francine Dufresne et Lucie Vézina. *La condition féminine en milieu ouvrier : une enquête*. Coll. « Identité et changements culturels » n° 3, 1982, 222 pages. 18,50 $
4. Yolande Cohen. *Les thèses québécoises sur les femmes*. Coll. « Instruments de travail » n° 7, 1983, 123 pages. 8 $

II - CHANTIER : LES COMMUNAUTÉS ETHNOCULTURELLES

1. David Rome, Judith Nefsky et Paula Obermeir. *Les Juifs du Québec — Bibliographie rétrospective annotée*. Coll. « Instruments de travail » n° 1, 1981, 317 pages. 13 $
2. Gary Caldwell et Éric Waddell, dir. *Les anglophones du Québec : de majoritaires à minoritaires*. Coll. « Identité et changements culturels » n° 1, 1982, 460 pages. 14 $
3. Gary Caldwell et Eric Waddell, editors. *The English of Quebec : from majority to minority status*. Coll. « Identité et changements culturels » n° 2, 1982, 450 pages. 14 $
4. Gary Caldwell. *Les études ethniques au Québec — Bilan et perspectives*. Coll. « Instruments de travail » n° 8, 1983, 108 pages. 10,50 $
5. Honorius Provost. *Les premiers Anglo-Canadiens à Québec — Essai de recensement (1759-1775)*. Coll. « Documents de recherche » n° 1, 1983, 70 pages. 7,50 $

6. Tina Ioannou. *La communauté grecque du Québec.* * Coll. « Identité et changements culturels » n° 4, 1984, 333 pages. 18 $

III - CHANTIER : LA CULTURE POPULAIRE

1. Yvan Lamonde, Lucia Ferretti et Daniel Leblanc. *La culture ouvrière à Montréal (1880-1920) : bilan historiographique.* Coll. « Culture populaire » n° 1, 1982, 176 pages. 9 $
2. Danielle Nepveu. *Les représentations religieuses au Québec dans les manuels scolaires de niveau élémentaire (1950-1960).* Coll. « Documents préliminaires » n° 1, 1982, 95 pages. 6,50 $
3. Jean-Pierre Dupuis, Andrée Fortin, Gabriel Gagnon, Robert Laplante et Marcel Rioux. *Les pratiques émancipatoires en milieu populaire.* Coll. « Documents préliminaires » n° 2, 1982, 176 pages. 9 $
4. Jean Bourassa. *Le travailleur minier, la culture et le savoir ouvrier.* Coll. « Documents préliminaires » n° 4, 1982, 76 pages. 5,25 $
5. Sophie-Laurence Lamontagne. *L'hiver dans la culture québécoise (XVIIe-XIXe siècles).* 1983, 190 pages. 11,50 $
6. Joseph Laliberté. *Agronome-colon en Abitibi.* Coll. « Littérature quotidienne » n° 1, 1983, 155 pages. 12 $
7. Benoît Lacroix et Jean Simard. *Religion populaire, religion de clercs ?* * Coll. « Culture populaire » n° 2, 1984, 439 pages. 22 $

IV - CHANTIER : L'INSTITUTIONNALISATION DE LA CULTURE

1. Jean-Robert Faucher, André Fournier et Gisèle Gallichan. *L'information culturelle dans les médias électroniques.* Coll. « Diagnostics culturels » n° 1, 1981, 165 pages. 7 $
2. Angèle Dagenais. *Crise de croissance : le théâtre au Québec.* Coll. « Diagnostics culturels » n° 2, 1981, 71 pages. 5 $
3. Yvan Lamonde et Pierre-François Hébert. *Le cinéma au Québec — Essai de statistique historique (1896 à nos jours).* Coll. « Instruments de travail » n° 2, 1981, 478 pages. 18 $
4. François Colbert. *Le marché québécois du théâtre.* Coll. « Culture savante » n° 1, 1982, 108 pages. 8 $
5. Jean-Pierre Charland et Nicole Thivierge. *Bibliographie de l'enseignement professionnel au Québec (1850-1980).* Coll. « Instruments de travail » n° 3, 1982, 282 pages. 14 $

---

* Ouvrage publié dans le cours de l'année 1983-1984.

6. Vivian Labrie. *Précis de transcription de documents d'archives orales.* Coll. « Instruments de travail » n° 4, 1982, 217 pages. 11 $
7. Sylvie Tellier. *Chronologie littéraire du Québec.* Coll. « Instruments de travail » n° 6, 1982, 350 pages. 18,50 $
8. Jean-Pierre Charland. *Histoire de l'enseignement technique et professionnel.* 1982, 480 pages. 25,50 $
9. Nicole Thivierge. *Écoles ménagères et instituts familiaux : un modèle féminin traditionnel.* 1982, 480 pages. 25,50 $
10. Yvan Lamonde. *L'imprimé au Québec : aspects historiques (18e-20e siècles).* Coll. « Culture savante » n° 2, 1983, 371 pages. 18 $
11. Yvan Lamonde. *Je me souviens. La littérature personnelle au Québec (1860-1980).* Coll. « Instruments de travail » n° 9, 1983, 272 pages. 17 $

V - CHANTIER : LES RÉGIONS DU QUÉBEC

1. Jules Bélanger, Marc Desjardins et Yves Frenette. *Histoire de la Gaspésie.* Coll. « Les régions du Québec », Boréal Express, Montréal, 1981, 797 pages. 29,95 $
2. Jean-Claude Marsan. *Montréal, une esquisse du futur.* * 1983, 320 pages. 15 $
3. André Dionne. *Bibliographie de l'île Jésus.* * Coll. « Documents de recherche » n° 2, 1983, 320 pages. 18,50 $
4. Serge Gauthier et collaborateurs. *Bibliographie de Charlevoix.* * Coll. « Documents de recherche » n° 3, 1984, 316 pages. 18 $

VI - HORS CHANTIER

1. Paul Aubin. *Bibliographie de l'histoire du Québec et du Canada (1966-1975).* 2 tomes — 1425 pages, 22 000 titres. 60 $

VII - « QUESTIONS DE CULTURE »

1. *Cette culture que l'on appelle savante.* 187 pages. 15 $
2. *Migrations et communautés culturelles.* 157 pages. 15 $
3. *Les cultures parallèles.* 170 pages. 15 $
4. *Architectures : la culture dans l'espace.* 208 pages. 15 $
5. *Les régions culturelles.* * 189 pages. 12 $
6. *La culture et l'âge.* * 180 pages. 12 $

VIII - COLLECTION EDMOND-DE-NEVERS

1. Lucie Robert. *Le manuel d'histoire de la littérature canadienne de Mgr Camille Roy*. 1982, 196 pages. 11 $
2. Réal Brisson. *La charpenterie navale à Québec sous le régime français.* 1983, 316 pages. 19,50 $
3. Hélène Lafrance. *Yves Thériault et l'institution littéraire québécoise.* * 1984, 169 pages. 13,50 $

IX - RAPPORTS DE RECHERCHE ET MANUSCRITS À DIFFUSION LIMITÉE ***

1. Louise Rondeau. *Le récit de fin du monde : orientations méthodologiques de recherche*. Québec, IQRC, 1982. 70 pages.
2. Michelle Trudel-Drouin. *Vie quotidienne en Nouvelle-France : un choix de textes*. Montréal, IQRC, 1982. 166 pages.
3. Paule Chouinard. *Anthologie de poèmes québécois sur les saisons*. Montréal, IQRC, 1983. 1350 pages.
4. Mireille Perreault. *Marchandisation, industrialisation de la culture.* Rimouski, IQRC, 1983. 72 pages.
5. Carmen Quintin. *Les pratiques émancipatoires dans deux coopératives d'habitation de la région montréalaise*. Montréal, IQRC, 1983. 124 pages.
6. Gary Caldwell, Paula Obermeir et al. *Out-migration of 1971 English Mother-tongue High School Leavers from Quebec : eleven years after.* Lennoxville, IQRC et Anglo Quebec en Mutation Commitee, 1984. 37 pages.

X - BANQUE DE DONNÉES SUR SUPPORT INFORMATIQUE

1. Jean-Pierre Chalifoux. *Le livre et la lecture au Québec au XXe siècle*. Montréal, IQRC, 1982. (8000 titres) **

XI - DOCUMENTS AUDIO-VISUELS ***

1. Arthur Lamothe. Culture montagnaise.
   (Série de huit vidéo-cassettes de 30 minutes chacune).
   1.1 Récits mythiques (Saint-Augustin). (1).
   1.2 Récits mythiques (Saint-Augustin). (2).
   1.3 Culture matérielle (Schefferville).

** Accessible sur demande à La Centrale des bibliothèques, 1685, rue Fleury est, Montréal. (514) 381-8891.

*** Disponible sur demande à l'IQRC, 93, rue Saint-Pierre, Québec. (418) 643-4695.

1.4 Culture matérielle, Rêves et chants. Récits véridiques et historiques (Schefferville).
1.5 Récits véridiques et historiques, Croyances et rites, Rêves et chants (Schefferville). (1).
1.6 Récits véridiques et historiques, Croyances et rites, Rêves et chants (Schefferville). (2).
1.7 Relations avec les Blancs, Territoires et droits territoriaux (Betsiamites). (1).
1.8 Relations avec les Blancs, Territoires et droits territoriaux (Betsiamites). (2).

TABLE DES MATIÈRES

Pages

Lettre à M. Clément Richard, Ministre des Affaires Culturelles..... 3

Membres et personnel de l'Institut québécois de recherche sur la culture..... 5

INTRODUCTION..... 9

Première partie : ÉTAT DE LA RECHERCHE..... 11

I. Les conditions féminine et masculine ; les générations ; la famille 13
II. Les communautés ethnoculturelles..... 17
III. La culture populaire..... 21
IV. L'institutionnalisation de la culture..... 25
V. Les histoires régionales..... 29

Deuxième partie : LES SERVICES..... 33

I. Les activités..... 35
II. Les publications..... 39
III. Structures et infrastructures..... 43

Troisième partie : DOCUMENTS..... 47

I. La loi constituant l'Institut québécois de recherche sur la culture..... 49
II. Les règlements généraux..... 55

III. Les règlements du fonds de dotation 61
IV. Les états financiers 1983-1984 63
V. La liste des activités scientifiques 73
VI. La liste des publications 81

Achevé d'imprimer
en novembre mil neuf cent quatre-vingt-quatre
sur les presses de l'Imprimerie Gagné Ltée
Louiseville - Montréal.
Imprimé au Canada

INRS - SDIS
X0022901 0

Institut culture
93, rue Saint-Pier : (418) 643-4695